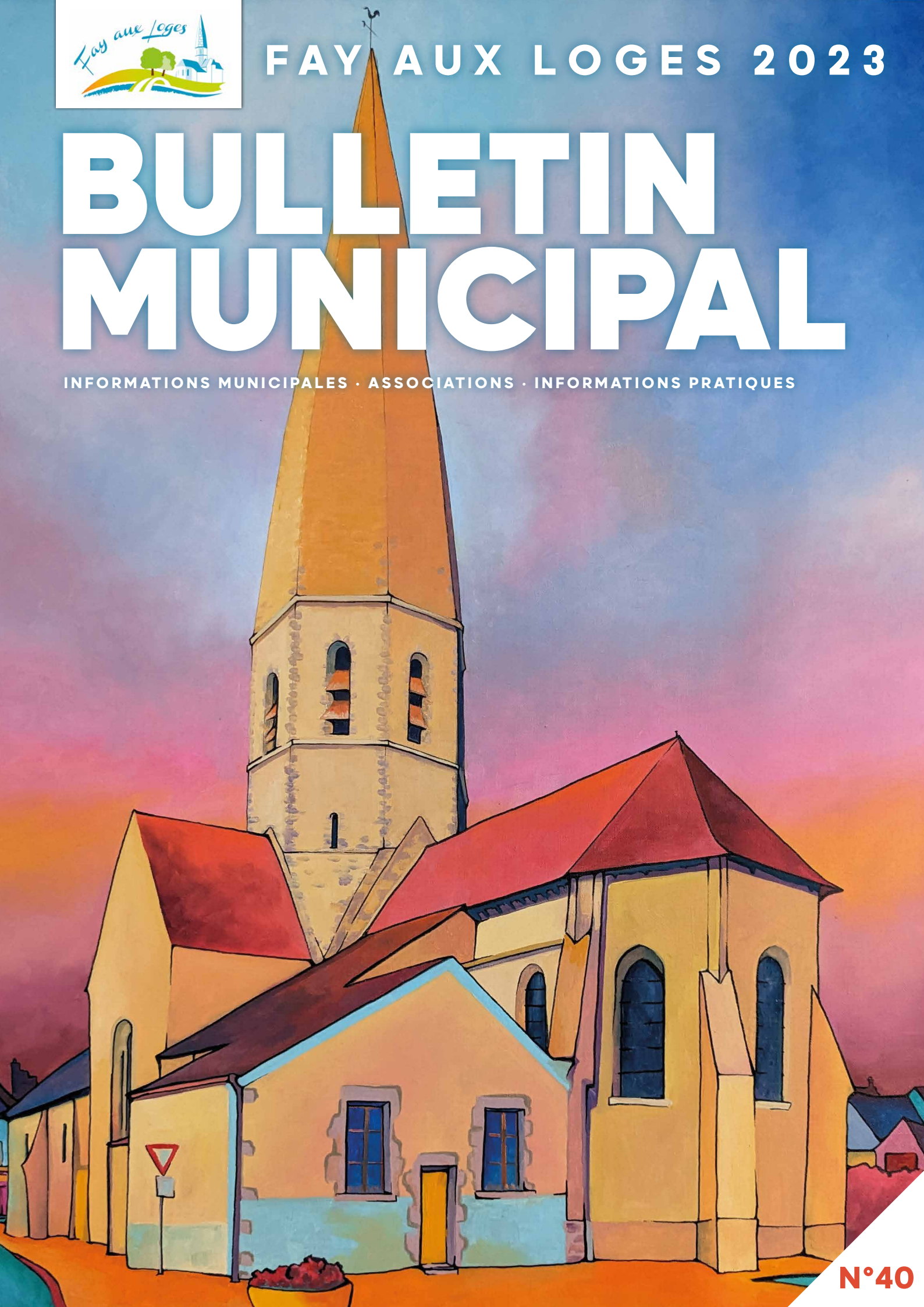




FAY AUX LOGES 2023

BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES · ASSOCIATIONS · INFORMATIONS PRATIQUES



SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

- P.4 Aménagement du Territoire
- P.7 Finances - Développement économique - Commerce - Agriculture - Santé
- P.10 Développement durable et Tourisme
- P.12 Communication, associations, fêtes & cérémonies
- P.14 Culture et Démocratie Locale
- P.16 Jeunesse Affaires Scolaires et Affaires Sociales
- P.20 Bien vivre ensemble
- P.26 Vos questions les plus courantes en Mairie
- P.30 Bien gérer ses déchets : sensibiliser les différents publics
- P.31 La Communauté de Communes des Loges
- P.32 Un nouveau Cinémobile à votre service
- P.33 Office de Tourisme intercommunal

ASSOCIATIONS p.34

- P.50 Annuaire des associations

INFORMATIONS PRATIQUES

- P.53 État civil
- P.54 Tarification municipale

Inclus Supplément Mémo 2023 : Numéros utiles - Services municipaux



CONTACT

Mairie de Fay aux Loges
48, Rue Abbé Georges Thomas 45450 Fay aux Loges
Tél : 02 38 59 57 11 - Fax : 02 38 57 03 46
Mail : secretariat45@mairie-fayauxloges.fr
<http://mairie-fayauxloges.fr/>
Facebook : Fay aux Loges en ligne - Evénements et animations

Graphisme : B. Matrimon
Impression : Concordances
Tél. 02 38 69 61 11
Imprimé avec des encres végétales
sur un papier respectant une gestion durable
des forêts.





Mesdames et Messieurs
Sérénité et optimisme
seront les maîtres mots
de l'année 2023, car
l'année qui s'ouvre à
nous ne s'annonce pas
être une année des plus
simples. La guerre en
Ukraine, si proche de
nous, est loin de s'arrê-
ter et ses conséquences

qui se cumulent aux contre coups de la crise
sanitaire nous promettent encore des temps
difficiles. Une inflation importante et une crise
énergétique et économique qui pèsent lourde-
ment sur nos foyers, nos collectivités, des ré-
formes qui ne font pas l'unanimité au sein de la
population.

Mais lorsque je compare notre situation avec
de nombreux autres pays du monde. Lorsque
que je fais un saut dans le temps et que je passe
en revue les 50 dernières années et tous les
événements que nous avons su surmonter. Je
me sens serein.

C'est avec cette sérénité et cet optimisme que
nous devons avancer car aux difficultés et aux
douleurs ne peuvent que succéder l'aboutisse-
ment et l'apaisement.

C'est avec cette philosophie que de nombreux
projets prennent vie et se concrétisent.

L'église de Fay aux Loges a enfin retrouvé son
lustre d'antan après trois années de travaux.

La première phase de travaux de sécurisa-
tion de la Route Départementale 921 est une
réussite et nous espérons lancer la deuxième
tranche d'aménagement en cette année 2023.

L'impact du dérèglement climatique, nous le
connaissons malheureusement trop bien sur
notre commune. Après les inondations de 2016,
c'est la grêle qui a touché très fortement la
commune le 19 juin 2022 avec plus de 600 mai-
sons touchées.

Aussi, l'intégralité de nos projets sont trai-
tés avec une très forte volonté de transition
écologique et une vision éco durable de notre
territoire. C'est grâce à cette approche que

nous avons été retenus par le ministère de
la transition écologique et l'aménagement
du territoire pour être accompagnés par le
CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les
risques, l'environnement, la mobilité et l'amé-
nagement) et la DDT (Direction Départemen-
tale des Territoires) dans l'obtention d'un label
éco-commune. Nous faisons partie des 15 lau-
réats au niveau national, et les seuls en région
Centre-Val de Loire.

Voici quelques projets qui s'inscrivent dans
cette démarche et que vous pourrez découvrir
tout au long de ce bulletin municipal :

- La rénovation de notre gymnase et la réno-
vation énergétique de la mairie.
- La révision de notre PLU (Plan Local d'Urba-
nisme) avec des règles importantes en fa-
veur d'une gestion économe et écologique
de nos espaces.
- L'installation du city stade et la renatura-
tion complète de la moinerie en îlot de fraî-
cheur.
- Le sentier de biodiversité le long du canal à
vélo, et les aménagements de convivialité
des abords de l'Oussance route de Nestin,
et cela à des fins touristiques.
- La réhabilitation de l'ancien EHPAD en
centre-ville, avec pour objectif la création
d'un pôle de santé pluridisciplinaire, et des
appartements pour personnes âgées.
- Les travaux de désenclavement de la place
du Souvenir avec la création d'une voie
douce.

En complément de ces nombreux travaux nous
maintenons voire renforçons toutes nos ac-
tions courantes en faveur de la culture, la jeu-
nesse, le social ou encore pour nos associa-
tions ou nos commerçants.

Je vous souhaite bonne lecture et que cette
année 2023 vous soit belle.

Prenez soin de vous.

Amicalement,

Frédéric MURA
Votre Maire

Merci à Mme Laurence Fossati, artiste peintre, d'avoir réalisé le tableau de notre église,
que vous retrouvez en photo de couverture. Le tableau est fièrement affiché dans la
salle du conseil de la mairie. Retrouvez toutes ses œuvres sur laurencefossati.fr !

COMMISSION

Aménagement du Territoire

Adjoints : Fabrice PELLETIER, Philippe BAUMY
 Membres : Mariline BOUCLET, Yann BOUGUENNEC,
 Vanessa CHABOURINE, Loïc CROCHET, Anab HASSAN
 SAED, Hervé LHOMME, Pierre HABERT, Bruno THOMAS

La commission Aménagement du Territoire vous présente les projets sur lesquels elle a travaillé sur 2022 et ceux sur lesquels elle va travailler en 2023.

RÉALISATIONS 2022



PREMIÈRE PHASE D'AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ DE LA RD921 SUD

Début août 2022, nous avons fait la réception de la première phase de mise en sécurité de la RD921 sud.

Cette première phase comportait 2 plateaux surélevés, une écluse à l'entrée du village et l'aménagement de trottoirs de l'intersection avec la rue de l'Enfer jusqu'à l'entrée du clos Parer.



Nous sommes toujours en attente de subventions afin de pouvoir réaliser la phase 2 que nous espérons pouvoir lancer en fin d'année. Lors du vote du budget, nous avons prévu 374k€ dans le budget supplémentaire.

Pour rappel, la phase 2 comprend un mini rond-point franchissable à l'intersection avec la rue de la Bouvarderie ainsi que l'extension des trottoirs jusqu'à ce giratoire. Vous pouvez également voir le très beau travail fait par l'équipe de nos espaces verts sur l'aménagement paysagé au niveau du gymnase de la CCL.



CRÉATION D'UNE NOUVELLE RUE

Une nouvelle rue à Fay aux Loges a été créée, les travaux de voirie et de mise en place des réseaux ont été finalisés en octobre 2022, ainsi l'accès au nouvel EHPAD « Petit Pierre » se fera en empruntant la Rue Pierre Avezard. Le coût des travaux a été de 150 k€ dont 40 % financés par des subventions.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage est le premier poste de consommation électrique des communes, elles ont tout intérêt à maîtriser cela. Être attentif à l'éclairage nocturne est bénéfique pour des raisons énergétiques, mais aussi pour la biodiversité, la santé humaine car les éclairages perturbent le sommeil. Agir pour diminuer l'éclairage nocturne offre, cerise sur le gâteau, la possibilité d'observer les étoiles. Cela devient une denrée rare dans les agglomérations.

Notre parc d'éclairage public représente environ 500 points lumineux qui sont pilotés par des programmeurs reliés à des horloges astronomiques, ce qui permet l'optimisation journalière de l'allumage et l'extinction en fonction du coucher/lever du soleil. Depuis 2016, nous avons déjà optés pour une réduction de l'éclairage, avec une extinction totale sur la commune de 23h30 à 5h30, soit 6 h d'extinction. A ce jour nous devons de plus en plus maîtriser notre consommation énergétique et aussi réduire les nuisances lumineuses, alors aujourd'hui allons vers un éclairage raisonné.

Ainsi, depuis juin 2022, les plages horaires d'extinctions sont de 22h30 à 6h du lundi au jeudi et de 23h à 6 h du vendredi au dimanche.

Ainsi, cette réduction nous a permis de réduire d'environ 20 % notre consommation énergétique liée à l'éclairage public.



RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Après pratiquement 3 ans de travaux, la rénovation de notre église était pratiquement terminée, mais ce n'était pas sans compter l'épisode de grêle que nous avons eu le 19 juin 2022 qui a détruit une grande partie des toitures.

Nous avons profité des journées du patrimoine les 17 et 18 septembre pour fêter la fin des travaux de rénovation de notre église. À cette occasion, le public a pu découvrir les différentes phases des travaux grâce à une exposition photo temporaire dans l'église.

Mais aussi, nous avons organisé des visites guidées de l'église, de son clocher et de la cave du presbytère pendant lesquelles les Fayciens ont pu découvrir l'histoire de notre église et monter jusqu'à la chambre des cloches pour rendre visite à Alphonsine, Alexandrine, Adélaïde et la petite dernière : Anne-Marie.

DSP EAU / ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la société SAUR assure la gestion de l'eau et de l'Assainissement Collectif comme délégataire de service public. Une campagne de renouvellement des 1500 compteurs de plus de 15 ans a été effectuée en 2022, et continuera en début 2023.

SCHÉMA DIRECTEUR, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET EAU POTABLE

Les communes ont pour obligation de réaliser un schéma directeur au moins une fois tous les 10 ans. Le schéma d'assainissement collectif des eaux usées et eau potable en découle une « photographie » du fonctionnement du réseau.

ASSAINISSEMENT

Pour notre commune l'étude a été finalisée mi-2022. A ce jour, notre système de collecte est composé d'un réseau de canalisation de 21,4 km et d'une station d'épuration.

Cette étude a permis de mettre en évidence des fissures et autres dégradations ; défauts d'étanchéité, intrusions de racine, traces de corrosion, défauts de raccordement des canalisations et branchements.

EAU POTABLE

Cette étude a débuté mi-2022, comme pour l'assainissement, il s'agit d'une « photographie ».

À ce jour, notre réseau de distribution, est composé d'une usine de production et d'un réseau distribution constitué de 48,6 km de canalisation. En cas d'incident afin d'assurer la distribution d'eau potable, un bouclage avec le réseau de distribution de la commune de Donnery a été mis en place. Le coût de l'étude est de 80 k€ pour chaque étude dont 70 % financée par des subventions.

À l'issue de ces deux études, les travaux de réhabilitation seront programmés dès cette année.

RÉALISATIONS 2022-2023

RÉNOVATION DU GYMNASÉ E. CHARREIRE

Notre gymnase Emile Charreire a une surface de 961 m² dont 690m² qui constituent l'aire d'activité sportive.

Nous avons présenté dans le bulletin précédent la déperdition énergétique importante et générale, caractérisée par une étiquette F et une émission de gaz à effets de serre en F également. Ce diagnostic nous a conduit à envisager une rénovation d'ampleur qui porte sur :

- **Les murs** : avec une isolation thermique par l'extérieur, la toiture de la grande salle et du Club House sont en train d'être remplacées par une couverture thermo-acoustique double peau avec plusieurs couches d'isolants. Par rapport à l'existant cette isolation très épaisse sera appréciable autant l'hiver que l'été ! À l'intérieur nous aurons des cloisons et plafonds tout neufs intégrant une isolation en laine minérale, de nouveaux carrelages...
- **Sur la façade Nord**, un espace couvert va être créé par le prolongement du débord de versant de la toiture. Ce débord sera supporté par une ligne de poteaux bois de section circulaire.

L'objectif est de permettre de se protéger de la pluie, un plus pour les enfants en attendant leurs parents après leur pratique sportive.

- **Les menuiseries** : remplacées par de nouvelles en aluminium double vitrage et à rupture de ponts thermiques, de nouvelles portes et de la couleur viendront agrémenter les espaces.
- **La ventilation** fait appel à de nouveaux équipements comme une centrale à double flux dans la grande salle pour baisser la température pendant les périodes de forte chaleur.
- **L'éclairage** est totalement remplacé par des ampoules LED beaucoup moins énergivores et ayant une durée de vie 50 000 h (> 25 ans).
- **Le rangement** n'est pas oublié pour les utilisateurs, une mezzanine de 26m² de surface de plancher a été créée dans le local de rangement existant.
- **Les vestiaires et sanitaires** sont en train d'être totalement rénovés du sol au plafond en passant par de nouveaux équipements (toilettes, urinoirs, douches) dont des installations aux normes Handicap.

• **Enfin une part très importante du budget consommation concerne le chauffage** : la chaudière gaz à basse température (qui date de 2005) est commune au gymnase et la salle polyvalente ; elle va être remplacée très prochainement par des systèmes innovants et beaucoup plus économes avec la mise en place d'une Géothermie sur sonde et deux pompes à chaleur. Ce système sera très économe par rapport à une énergie fossile, il est par ailleurs bien subventionné et générera une économie calculée d'environ 120k€ HT sur 10 ans...

• **Le dernier poste de travaux concerne la pose de panneaux photovoltaïques** sur la toiture de la grande salle et du club House pour une production annuelle estimée à 38,300 kWh.

L'objectif est d'en bénéficier au maximum en autoconsommation, compte tenu de l'évolution important des coûts d'électricité nous tablons pour la totalité de l'investissement sur un retour sur investissement de 12 ans maximum.

SUIVI DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE ET TRAVAIL SUR L'ADRESSAGE

SFR a commencé le déploiement de la fibre sur Fay aux Loges en 2022 et ces travaux vont se terminer en 2023. Le raccordement final en fibre optique par un fournisseur d'accès internet nécessite (à la différence du réseau cuivre) que les logements et locaux professionnels soient référencés par le Service National de l'Adresse par un numéro HEXACLE, qui est une clé d'identification d'une adresse délivrée à partir d'un nom de voie et d'un numéro.

Cela nous a donc obligé de nommer toutes les voies desservant des habitations et de numéroter ces dernières qui ne le seraient pas. Au total, cela a concerné 18 voies sur notre commune. Et il a également fallu certifier plus de 1700 adresses dans la Base d'Adresse Nationale qui fait référence dans le domaine.

PROJETS 2023

2023 sera une année chargée en travaux de tous genres. Ces travaux vont avoir un impact visuel sur notre village : aménagement de divers axes et places, réfection de bâtiments, ...

RÉAMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE LA MOINERIE ET CITY STADE

Après une phase de rénovation et extension du plateau d'accueil, la pose de la structure du city va commencer. En fin d'année, il a été positionné sur le budget supplémentaire 80k€ afin de revégétaliser cet espace afin d'en faire un lieu de rencontre et d'échange pour tous. Il est également prévu d'y installer des toilettes publiques, un point d'eau et une fontaine.



AMÉNAGEMENT DU PLUVIAL RUE DU MOULIN ROUGE

Cette année l'aménagement du pluvial de la rue du Moulin Rouge sera réalisé, ainsi que l'aménagement des accotements. Le financement sera réparti entre la commune et la Communauté de Communes des Loges (CCL) pour un budget de 77 k€ dont 60 % à la charge de la CCL.



AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE DU CARREFOUR DE LA ROUTE DE NESTIN ET CHEMIN NOIR

Le projet est en cours de réflexion, le but étant de casser la vitesse afin de sécuriser les sorties des habitations situées route de Nestin, et aussi sécuriser les piétons sur la portion entre le carrefour et le pont du canal par la mise en place d'un cheminement piétonnier. Le coût est estimé à 35 k€.

DÉSENCLAVEMENT DE LA PLACE DU SOUVENIR

Après plusieurs lustres d'attente, ce projet va sortir et permettre de raccorder la place du Souvenir à la rue du Général de Gaulle. Une partie de cette liaison ne faisant que 6 mètres de large, elle sera mise en espace partagé en double sens.

Légifrance définit la zone de rencontre comme « une section ou un ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers » : piétons, vélos, trottinettes, voitures...

Comme le prévoit l'article R110-2 du code de la route, les piétons sont prioritaires dans les zones de rencontre par rapport aux autres véhicules. Ils peuvent ainsi circuler librement sur la chaussée, même si des trottoirs existent.

La circulation reste autorisée aux véhicules motorisés, à condition de respecter la limitation de vitesse fixée à 20km/h.

Pour l'autre partie, il est prévu d'y installer une dizaine de place de stationnement et un espace paysagé. Ce projet est inscrit au budget primitif pour un montant de 212k€.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE

Projet lancé fin 2022, les délais d'approvisionnement des menuiseries étant assez longs, font que les travaux commenceront sur le premier semestre 2023.

Toutes les baies vont être changées, une ventilation mécanique contrôlée simple flux va être installée dans les bureaux, une VMC double flux dans la salle du conseil municipal et tous les éclairages seront changés par des lumières à diodes électroluminescentes (DEL ou LED en anglais). Au niveau isolation, en plus des ouvrants, les travaux se situeront essentiellement sur les planchers des greniers du bâtiment principal.

Le montant prévu au budget 2023 est de 190k€ avec un reste à réaliser de 2022 de 45k€.

RÉFECTION DU PONT



En juillet 2022, le département devait restaurer notre pont de la couche de roulement jusqu'à la couche d'imperméabilisation. Ces travaux de 6 semaines qui devaient bloquer totalement la circulation sur ce dernier, ont été reportés en juillet 2023 du fait de l'accident ayant fragilisé les locaux de notre fleuriste. Et oui, nous rebloquerons encore la traversée du canal aux automobilistes pendant 6 semaines ! Un accès piéton sera néanmoins maintenu et les carrefours resteront ouverts (sauf pour une ou deux nuits). Le département a également prévu dans sa campagne de routes, de refaire la RD11 dans le sens du pont vers la sortie de Fay aux Loges. Ce qui implique que des perturbations seront à prévoir sur la rue du Général de Gaulle et le début de la route de Châteauneuf, fin août.

RUE DES MAILLETS ET RUE PONSON DU TERRAIL : STATIONNEMENT GÊNANT SUR LE TROTTOIR. LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 30 juin 2015, tout stationnement est considéré comme gênant à partir du moment où il a lieu sur un passage piéton, un trottoir ou une piste cyclable. Ce stationnement gênant peut donner lieu à la remise d'une amende d'un montant de 135 euros. Désormais, tout conducteur contrevenant à cette règle sera sanctionné par une contravention de 4^e classe (135 euros).

Afin de répondre à ces gênes occasionnées, une première phase de tests durant quelques mois, sera mise en œuvre pour rendre le trottoir aux piétons dans un premier temps sur la rue Ponson du Terrail et ensuite rue des Maillets. À l'issue des tests nous déciderons de mettre en œuvre le schéma de stationnement le plus pertinent.

COMMISSION

Finances - Développement économique - Commerce - Agriculture - Santé

Adjoints : Gérard HUET, Marianne HUREL
Membres : Aline MERIAU, Christelle TESSIER,
Philippe BAUMY, Jacques ABBO

LA GESTION DES FINANCES COMMUNALES

Les projets sur 2023 sont importants, néanmoins l'équipe municipale s'attache pour tout nouveau projet à trouver les subventions. Sans les subventions, nous ne validons pas les travaux.

EMPRUNTS EN COURS

La dette représente **435€ par habitant** en 2023 ce qui pour comparaison est inférieur à la strate des communes ayant entre 3 500 et 5 000 habitants : 762€.

La commune a eu recours sur l'exercice à un emprunt à hauteur de 500 K€ pour financer une partie des travaux du gymnase.

Les travaux prévus permettent **sans augmenter les taux d'imposition**, de contribuer à maîtriser les coûts d'énergies, de moderniser les équipements et d'embellir la commune en vue d'améliorer, dans la mesure des moyens financiers disponibles, le cadre de vie des Fayciens.

LE COMMERCE ET NOTRE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Nous ne pouvons pas aborder l'année 2022 sans évoquer l'accident du 7 juillet qui a eu un très gros impact sur l'ensemble de nos activités et a touché au premier rang nos commerçants.

Par chance, la Mairie dispose d'un local commercial « La Temporaire » qui permet d'accueillir des exposants de façon éphémère. Bravo à Karine et à Claire ! Karine a immédiatement investi ses nouveaux locaux et avec beaucoup d'énergie transformé ce local en une vraie boutique de fleuriste !

Cette situation temporaire est bien longue, nous espérons que nous pourrions rapidement pousser la porte de sa boutique, en cours de travaux après la consolidation de l'immeuble.

Ce sont tous nos commerçants et artisans du centre Bourg qui ont été touchés par la fermeture de la rue Notre Dame, certes la circulation y est importante et apporte son lot de nuisances mais il faut se rendre à l'évidence ; c'est bien le passage devant un commerce qui nous incite à pousser la porte.

Bravo à tous pour leur réactivité, la communication sur les réseaux sociaux leur a permis d'afficher leur présence. Une mention toute particulière à chacun pour la

qualité des décorations de Noël ! Merci pour leur patience pendant ces longs mois compliqués, notre commune a beaucoup de chance d'avoir des professionnels de proximité dynamiques, innovants, solidaires, engagés pour toujours nous satisfaire.

Notre marché mis à la Moinerie pendant plusieurs mois a également souffert de ce manque de visibilité. Revenu sur la place Simone Veil il apporte aussi des flux par sa proximité avec les commerces. Ce marché hebdomadaire est de plus en plus fréquenté : des habitants de Donnery, de Trainou, d'Ingrannes ou de Sully la Chapelle se déplacent à Fay aux Loges.

La force de notre marché c'est d'y retrouver de nombreux producteurs, des produits locaux voire très locaux et la variété souhaitée pour remplir nos paniers : fromages, miel, légumes, viande, poissons et crustacés, conserves et terrines de gibier, fruits de saison, jus et confitures, fruits exotiques ... et ce, sans surprise, car la fidélité de tous est exemplaire.

L'AGRICULTURE, LES PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES : CONSOMMONS LOCAL ICI AUSSI

Ici encore la commune a la chance d'avoir un réseau de professionnels très diversifié et qui permet de répondre à tous nos besoins ; en Agriculture nos exploitants nous proposent un large panel de produits en vente à la ferme : du lait, des colis de viande bovine, du fromage de chèvre, des légumes, des poulets, des colis de viande d'agneau... Chacun dans son domaine privilégie le circuit court, se soucie du bien-être animal, entretient nos paysages agricoles. Du côté des Artisans et Entreprises, il suffit de consulter l'annuaire pour constater également la variété des activités présentes.

Vous avez des projets, vous recherchez un professionnel qualifié, ne cherchez pas plus loin !

SOUTENIR L'INVESTISSEMENT

Pour soutenir les investissements des petites entreprises, la Communauté de Communes des Loges est à nos côtés pour attribuer des aides en faveur des TPE (très petite entreprise - moins de 10 salariés) en phase de création, de transmission ou de développement.

Ce dispositif en faveur des artisans, commerçants, prestataires de services à la personne a permis sur notre commune d'attribuer 14 K€ de subventions en 2022, un nouveau dispositif est à l'étude, conjointement avec celui de la Région pour 2023.

Vous avez un projet : contactez le service Economique de la « CCL » ou interrogez-nous pour des premiers renseignements.



LA SANTÉ

Après une année 2021 très dense avec la mise en place du Centre de dépistage et les vaccinations à grande échelle qui ont mobilisé les équipes de la mairie et nos bénévoles, 2022 est revenu à un rythme plus normal pour nos professionnels de santé.

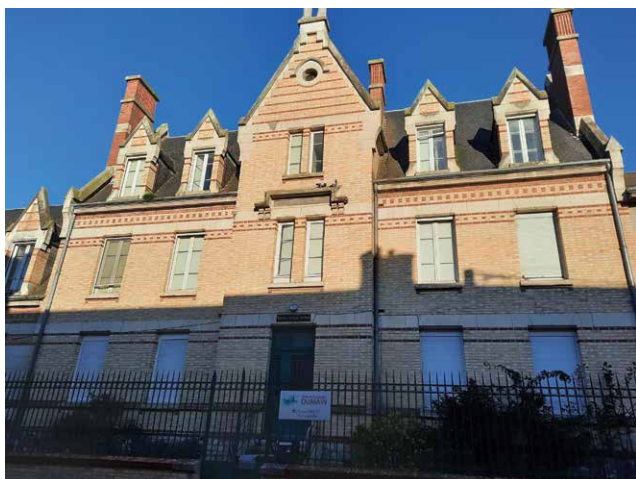
En février 2022, nous avons accueilli notre nouvelle pharmacienne Anaïs MERLET, une première année d'installation bien agitée pour elle avec son lot de perturbations, nous sommes ravis de l'avoir accueillie.

Rappelons encore une fois les atouts de notre commune, nous avons une belle équipe Santé :

- 2 Médecins
- 1 pharmacienne
- 5 infirmiers et Infirmières
- 1 ostéopathe
- 2 kinésithérapeutes
- 1 dentiste
- 1 pédicure - podologue

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN EHPAD

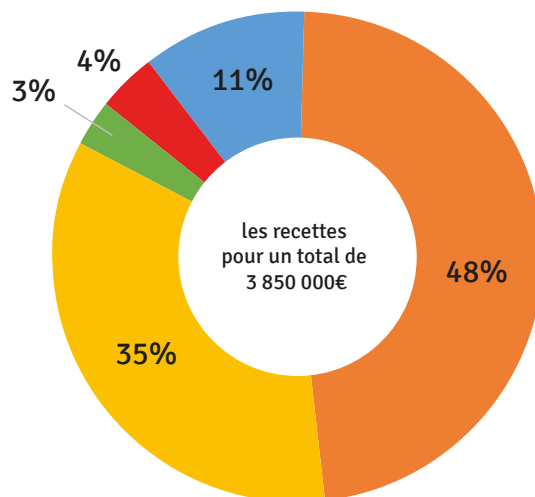
L'équipe municipale travaille sur le devenir de ce bâtiment. Nous souhaitons y installer des professionnels de santé et créer des appartements. C'est un projet important et qui doit être co-construit avec un ensemble de professionnels. Nous communiquerons largement dès que nous aurons avancé sur le projet.



ZOOM SUR LE BUDGET 2023

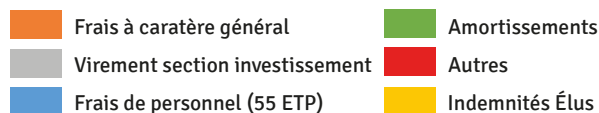
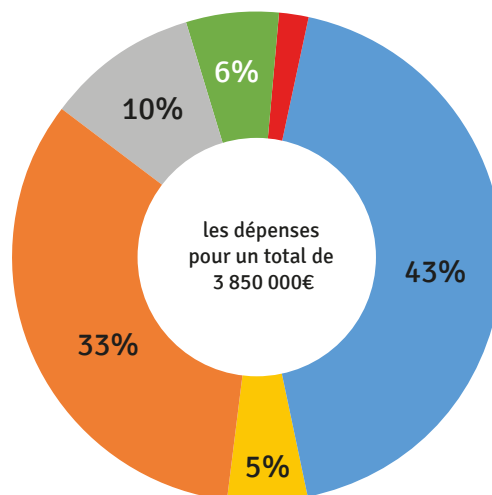
Le budget 2023 a été voté par le Conseil municipal le 9 février 2023.

Recettes de fonctionnement 2023



NB : Dans les produits exceptionnels la somme de 125 000€ concerne le remboursement assurance du sinistre Grêle sur les bâtiments communaux

Dépenses de fonctionnement 2023

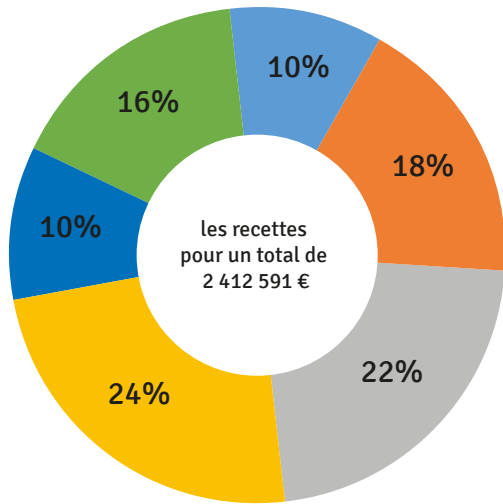


NB : Les Frais à caractère général pour 1 270 877€ intègrent 32 000€ de subventions versées aux associations, 3 025€ pour la coopérative école élémentaire, 1 628€ pour la coopérative de l'école maternelle, 3 420€ pour le collège, 15 000€ pour le CCAS

ZOOM SUR LE BUDGET 2023

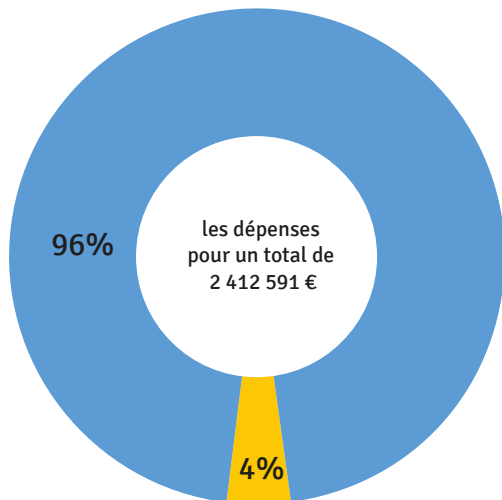
Le budget 2023 a été voté par le Conseil municipal le 9 février 2023.

Section Investissement Recettes



- Emprunt d'équilibre
- Taxe Amenagt - Recup FC TVA
- Amortissement
- Subventions accordées projets
- Autofinancement
- Prod exceptionnels projet de terrains

Section Investissement Dépenses



- Frais Etudes Bâtiments & travaux*
- Remboursement capital des emprunts

* Les frais d'études Bâtiments et travaux pour 2 305 351€ comprennent : la rénovation du Gymnase + Géothermie 1 956 541€ - Rénovation énergétique de la mairie 190 000€ - Investissement Écoles 33 900€ - Défibrillateurs 15 000€ - logiciels + serveurs 45 000€ - création EP Rue du Moulin Rouge 27 100€ - divers (mobiliers urbains, acquisitions matériel) 37 810€

LES BUDGETS ANNEXES

LE BUDGET EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

105 404€ dont 100 000€ de ventes de produits et prestations de services.

DÉPENSES

105 404€ dont 62 000€ de virement à la section d'investissement pour financer les travaux.

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

128 659€ dont 38 928€ de subventions pour l'étude du schéma directeur qui permettra de définir les travaux à effectuer.

DÉPENSES

128 659€ : études et travaux.

LE BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

211 577,52€ dont 170 000€ vente de produits et prestations de services.

DÉPENSES

211 577,52€ dont 168 000€ amortissement, 21 000€ virement à la section d'investissement, 12 390€ intérêts d'emprunts.

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

189 000€

DÉPENSES

189 000€ dont 63 500€ remboursement du capital de l'emprunt + études et maîtrise d'œuvre pour les travaux à prévoir suite au schéma directeur.

COMMISSION

Développement durable et Tourisme

Adjointe : Aline MERIAU

Membres : Yann BOUGUENNEC, Loïc CROCHET, Bruno GODET, Solène MENNECIER



NOS ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHEMIN DE BIODIVERSITÉ

2023 verra la concrétisation du parcours de biodiversité sur le terrain boisé « Les prairies du bourg », route de Sully la chapelle. Il se situe entre la route et le canal. Les travaux ont débuté au printemps 2022, pour se finaliser au printemps 2023. Merci pour l'accompagnement financier de la Région à hauteur de 37 500€. Ce sentier s'intégrera dans le cadre de la Véloroute réalisée par le Département du Loiret pour une mise en valeur du Canal d'Orléans. Ces derniers débiteront par Chécy pour se poursuivre ensuite à Fay aux Loges.

INVENTAIRE DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Depuis 2 ans, il est réalisé un Inventaire de Biodiversité Communale (IBC) afin d'inventorier la faune et la flore sur Fay aux loges, sur des terrains du domaine public et privé, avec Loiret Nature Environnement. Sur une année de cycle biologique complet, il a été recensé 820 espèces dont 106 sont estimées patrimoniales en raison de leur rareté, de leur niveau de protection ou de leur statut biologique défavorable.

Cela confirme le grand intérêt de la commune en matière de biodiversité. La faune et la flore y sont très diversifiées. Cette richesse n'est pas surprenante car la commune abrite un grand nombre de milieux naturels en bon état de conservation, sauvages et complémentaires : boisements, prairies, friches, landes, cours d'eau, offrant de nombreuses possibilités d'accueil à la faune et la flore. Courant 2022, un « atelier nichoirs » et une sortie « à la découverte des herbes folles », ont eu un vif succès. Une conférence grand public permettra de partager avec tous cette connaissance de notre patrimoine naturel.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du développement durable, les travaux de rénovation de nos bâtiments communaux prennent en compte la transition énergétique. L'installation de panneaux photovoltaïques, la géothermie, l'isolation renforcée et le changement des menuiseries en sont quelques exemples.

CONCOURS PHOTOS

Dans nos forêts, nos prairies, nos espaces humides, nos rivières, notre canal, nos jardins, la vie végétale et animale est multiple, diverse et grandiose. Par la modification des biotopes, les bouleversements liés au changement climatique, beaucoup d'espèces sont menacées de disparition. Toutes ces espèces qu'elles soient végétales ou animales, font preuve d'une créativité extraordinaire pour s'adapter à des conditions de vie de plus en plus difficile et en constante évolution. N'oublions pas, que chaque végétal et que chaque animal a sa place dans la chaîne alimentaire et que nous humains, nous dépendons aussi de cette chaîne alimentaire.

La photo est un excellent moyen pour renouer avec la nature, faire connaître, comprendre, aimer et protéger toute ces vies. Chaque photo génère des réflexions sur le sujet photographié. Par la science, par l'éducation on doit montrer ce que la nature a de fascinant, de beau et que chaque vie est utile. Nous sommes loin de tout connaître, l'inventaire du trésor du vivant n'est pas fini.

Tous à vos appareils photo pour le prochain concours, faune et flore, **du 15 avril au 30 juin 2023.**

Retrouvez les photos des participants 2022, sur le site internet de la commune.



Rouge queue appelant leur mère. Alan Crochet



Papillon. Philippe Baummy



Les petits lutins de la forêt sur Orchis pourpre. Bruno Godet



Le Sanctuaire. Chevreuils au jardin. Aline Mériau.



Crapaud commun. Pascal Mahias

L'EAU DE PLUIE

L'eau est précieuse alors pourquoi ne pas profiter de celle tombée du ciel. Utiliser l'eau de pluie peut aider à limiter l'utilisation des nappes phréatiques par le biais de bacs de récupération ou de citernes.

Une première expérimentation va se faire sur les bâtiments des Services Techniques. Pendant la période hivernale, il sera récupéré l'eau de pluie de leurs bâtiments, puis stockée dans une citerne de 30 m³. Par la suite, dès que les beaux jours apparaîtront, et qu'il y aura besoin d'arroser les jardinières de la commune, cette eau sera à leur disposition !

TERRAIN DE NESTIN, AIRE DE REPOS

Au 46 Route de Nestin, parcelle ZK6, des travaux ont commencé ! De quoi s'agit-il ? Toujours dans la dynamique de la véloroute, nous souhaitons faire de cet espace d'environ 1 500m², un espace de repos et de mise en valeur de l'Oussance, rivière qui passe à proximité du canal. Pour se faire, le SIBCCA (Syndicat Intercommunal Des Bassins Versants de la Bionne du Cens et de la Crenolle et de leurs Affluents) nous accompagne financièrement et dans la réalisation : travaux de dégagement de la végétation rivulaire et terrassement du merlon de curage pour le réutiliser, à la création d'une rampe d'accès à la passerelle.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS / TROC AUX PLANTES :

Après le succès des marchés de producteurs et des trocs aux plantes, il est prévu de les renouveler, en partenariat avec l'association Fay en Transition. Notez d'ores et déjà : le dimanche 14 mai et le dimanche 15 octobre de 8h à 12h30, Place Simone Veil / Rue des Maillets. Pour ravir nos papilles pour les fêtes de fin d'année, il sera le samedi 16 décembre de 16h à 19h30.

Découvrons ensemble les producteurs locaux !

NOTRE ENGAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

FAY AU FIL DE L'EAU

Le 28 août 2022, 2^{ème} édition de « Fay au fil de l'eau » ! Des centaines de fayciens, loirétains et touristes ont pu découvrir les richesses du Canal d'Orléans et passer un bon moment de convivialité entre amis, en famille. Un grand merci à toutes les associations qui ont contribué à l'élaboration de cette journée festive.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, le public a pu découvrir en septembre dernier l'église nouvellement rénovée, lors de l'inauguration officielle au cours de laquelle les différents financeurs ont présenté les étapes importantes de cette restauration. Cette inauguration a été suivie d'une messe par l'évêque d'Orléans, François-Henri Houbart à l'orgue et l'association Atout Voix.

LA ROUTE DES ILLUSTRES

Dans le cadre de la valorisation du territoire loirétain, Tourisme Loiret développe « La Route des Illustres du Loiret ». 200 personnes qui sont nées et/ou ont vécu ou séjournés dans le Loiret sont répertoriées.

3 sont retenues pour Fay :

- **André Chenal**, poète et chansonnier
- **Cristobal Balenciaga**, couturier et modiste espagnol
- **Pierre Avezard dit Petit Pierre**, créateur d'art brut, connu pour son fabuleux manège.

Des plaques seront apposées dans Fay aux Loges, afin de permettre à tout à chacun de découvrir leur vie.



COMMISSION

Communication, Associations, Fêtes & Cérémonies

Adjointe : Aurore YANG

Conseillère déléguée aux associations :
Christelle TESSIER

Membres : Jean-Philippe LECOINTE,
Solène MENNECIER, Pierre HABERT,
Pascal PETITPIERRE

Notre commission a pour rôles principaux :

- d'assurer la communication auprès du plus grand nombre de fayciens,
- d'organiser et coordonner les événements communaux festifs et commémoratifs,
- de promouvoir et fédérer les associations...

En 2022, la commission s'est réunie 8 fois et a organisé plus d'une dizaine d'événements (Fay'lympique, forum des associations, cérémonie du 11 novembre...), souvent en collaboration avec les autres commissions municipales, les associations, les écoles... Cette année, nous avons notamment co-organisé le week-end de l'inauguration de l'église avec les commissions Culture et Démocratie Locale et Développement durable et Touristique, vous proposant alors, au-delà de la cérémonie officielle, différentes visites insolites et expositions.



Chaque membre de notre commission est également référent de plusieurs associations, fluidifiant ainsi les échanges avec ces dernières, qui sont au nombre de 41 en 2023 !

La commission a à cœur d'organiser les cérémonies officielles telles que les armistices et la fête nationale, en associant l'association PG CATM (Association Prisonniers de Guerre - Combattants d'Algérie - Tunisie - Maroc), les sapeurs-pompiers, les écoles et l'harmonie de Fay aux Loges, afin de préserver le devoir de mémoire au travers de moments de recueillement intergénérationnels.



DES FAYCIENS À L'HONNEUR LA FAMILLE CHENUE

La commission a souhaité cette année mettre à l'honneur d'autres acteurs du dynamisme de la commune. Vous les connaissez certainement, ou vous les avez sûrement déjà croisés, il s'agit de Lucie et Sébastien Chenue, et leurs enfants.

Présentez-vous !

Famille Chenue : Sébastien 42 ans, Lucie 38 ans, Sibille 16 ans, Arsène 14 ans, Augustin 12 ans et Olivia 10 ans. Nous nous déplaçons en famille avec nos animaux pour proposer des animations de ferme itinérante, calèche hippomobile et poney club itinérant.

Pourquoi Fay aux Loges ?

Après avoir voyagé en France durant plusieurs années, nous sommes revenus nous installer dans le village de notre enfance et de notre jeunesse.

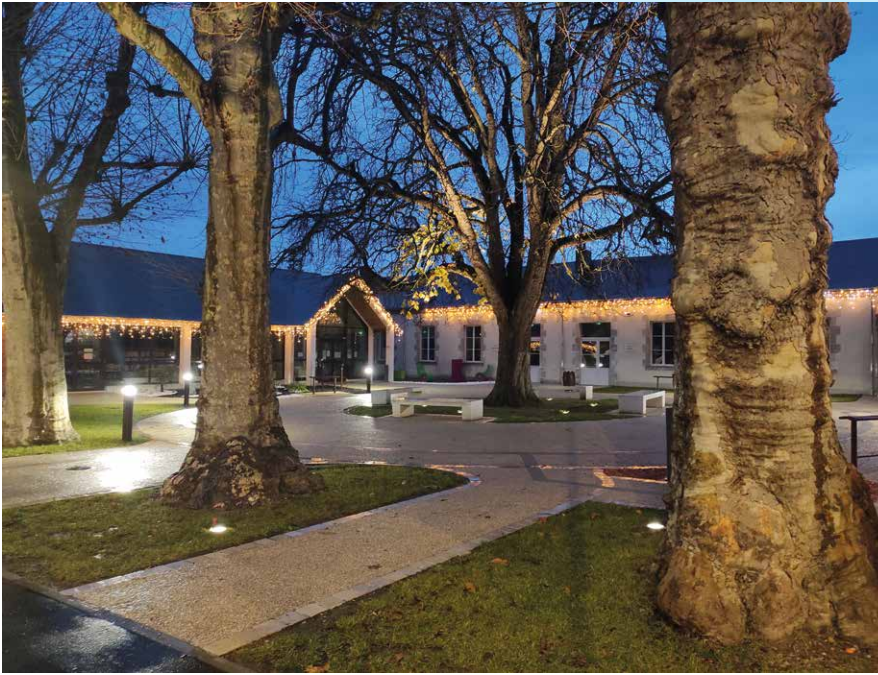
Quelles actions menez-vous sur la commune ?

Nous déambulons dans les rues de Fay-aux-Loges avec nos calèches, décorées pour l'occasion, lors d'Halloween et à Noël. Nous participons également aux fêtes des écoles, aux journées Fay au fil de l'eau... en proposant une mini-ferme et des balades à poney pour les enfants. Depuis 2021 nous proposons avec la municipalité le ramassage des sapins en calèche sur des secteurs prédéfinis. Nous faisons toutes ces actions avec grand plaisir !

Pourquoi ?

Nous y avons retrouvé le plaisir de côtoyer notre famille et de pouvoir nous impliquer, à notre mesure, dans la vie de notre village.

Merci à eux et leurs enfants, d'égayer le village, toujours volontaires, dans la bonne humeur et avec le sourire !



ZOOM SUR UN PROJET RAYONNANT : NOËL !

Dès le début du mandat, la commission a décidé de revoir le projet des illuminations de Noël. C'est un projet qui se chiffre pour 2022 à plus de 11 000€, entre la location et l'installation et dépose par un prestataire des décors. Cette décoration du village mobilise également les services techniques lors de la pose et le retrait des décors, en soutien de l'entreprise.

Bien que les illuminations soient composées exclusivement à ce jour de LED, moins énergivores, et de matériaux recyclables en grande partie, nous souhaitons concilier l'actualité à notre souhait de conserver cet esprit de Noël si chaleureux. Ainsi, l'ensemble des décorations ont été installées cette année, mais retirées dès le 4 janvier, soit environ une semaine plus tôt que les années précédentes.

Mais 2022 marque la fin de notre contrat avec les prestataires. Nous travaillerons donc dès le début de l'année 2023 à un nouveau projet, en prenant en compte les contraintes actuelles de sobriété énergétique et de maîtrise des coûts budgétaires. Nous vous donnons alors rendez-vous en décembre pour savoir si nous avons réussi ce challenge !



PORTRAIT

CHRISTELLE TESSIER, NOUVELLE CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AUX ASSOCIATIONS

Faycienne depuis 14 ans, j'aime mon village. C'est pourquoi j'ai souhaité apporter ma contribution à la vie de Fay aux Loges.

Le pôle associatif est un noyau important pour la vie d'une commune. Il contribue à son dynamisme et devenir conseillère déléguée aux associations s'est présenté naturellement à moi. Un challenge pas simple à relever mais qui ne m'a pas fait peur.

Je suis une éternelle optimiste, très à l'écoute et donc prête à faire mon

maximum pour aider notre tissu associatif qui est très actif dans notre commune.

Parmi ses nombreuses activités, Christelle est en charge de coordonner l'activité associative, au travers de l'organisation d'une réunion pour définir le calendrier annuel des manifestations, des subventions aux associations avec l'ensemble de la commission (définition des critères d'attribution, répartition...), du forum des associations, Terre de jeux...

RESTEZ INFORMÉS !

Chaque Faycien peut avoir accès aux informations concernant la commune et ses alentours :



En mairie (48 rue Abbé G. Thomas) **ou au Pôle intergénérationnel** (22 rue André

Chenal) : rencontrez les agents administratifs, les élus, et consultez les affiches et flyers à votre disposition.



Panneaux d'information :

retrouvez le Faycien, les horaires du Cinémobile et les affiches des principaux événements de la commune.



Faycien : parution mensuelle disponible en mairie et chez les commerçants.

Il contient l'agenda des manifestations, les dates à retenir, les informations communales... Pour le recevoir par mail rendez-vous sur le site de la mairie, rubrique « La mairie et vous » > Communication > Restez informé



Panneau lumineux :

à l'entrée du village, en face du stade, il relaie les informations communales et associatives.



Site internet de la mairie :

www.mairie-fayauxloges.fr



Pages Facebook :

(accessibles sans compte Facebook)

- Fay aux Loges en ligne - Evénements et animations
- Terre de Jeux
- Fay'stival



Intramuros :

application mobile gratuite qui vous permet de consulter depuis

vos smartphones les principales informations de la commune, retrouver les coordonnées des services municipaux, entreprises, commerçants de Fay aux Loges et des alentours.

C'est vous qui choisissez les informations qui vous intéressent à recevoir par notification.



À TÉLÉCHARGER ICI

COMMISSION

Culture et Démocratie Locale

Adjoint : Bruno GUYARD

Membres : Jacques ABBO, Anne BOUQUIER,
Marie COSTA, Hervé LHOMME

**Le prochain Salon du Livre
aura lieu le dimanche 7 avril 2024.**



MÉDIATHÈQUE

ET SI, VOUS AUSSI, VOUS DEVENIEZ BÉNÉVOLE ?

Après avoir effectué mon mandat de conseillère municipale déléguée à la Mairie de Fay aux Loges, j'ai décidé de rejoindre l'équipe des bénévoles de la Médiathèque.

Je me suis investie dans la coordination et l'organisation pour l'animation des réunions, la communication interne et externe, la gestion de la page Facebook. Cette équipe, forte d'une quinzaine de bénévoles, se partage les différentes tâches : elle assure le fonctionnement au quotidien, les permanences, l'accueil des classes, conseille le public. Elle est majoritairement constituée de femmes et d'un homme, âgés de 50 à 70 ans.

Après la période COVID, nous avons travaillé sur la remise en route des différentes activités/animations :

- auprès de l'école primaire : 5 classes viennent chaque mois sur deux lundis après-midi. Les enfants peuvent emprunter des livres à chaque visite. Les séances sont complétées par la lecture d'histoires faite par les bénévoles,
- des lectures et chansons sont proposées aux associations : nous accueillons l'Ile Enchantée des Bambins, l'APEM, les enfants du périscolaire lors de la semaine italienne,
- le portage de livres à domicile pour les personnes âgées.

LES PROJETS :

- Évolution du logiciel de la gestion de la Médiathèque et son portail,
- Grand nettoyage des rayonnages (appelé « désherbage »),
- Aménagement d'un coin lecture/détente pour les enfants et leurs familles.

La bibliothèque est ouverte à tous, l'inscription est gratuite et permet d'emprunter 5 livres par personne pour une durée de 3 semaines.

Devenir bénévole, c'est s'engager pour les autres, cela nous permet de maintenir un lien social, de créer de nouvelles connaissances et de partager des moments de convivialité.

Nathalie LE GOFF

Bénévole et coordinatrice
de l'activité de la médiathèque

OUVERTURE SUR L'ANNÉE :

mardi 16h30-19h30 / mercredi 15h-18h30 / vendredi
16h30-18h30 / samedi 10h-12h30

PENDANT LES PETITES VACANCES SCOLAIRES :

mercredi 15h-18h30 / samedi 10h-12h30

FERMETURE ANNUELLE ENTRE MI-JUILLET ET MI-AOÛT

INSCRIPTION GRATUITE

LES CAFÉS DE QUARTIERS

Venez découvrir nos cafés de quartier pour échanger ensemble, dans la convivialité, autour de la vie de notre commune. Vous pourrez nous faire part des diverses problématiques, de vos attentes ainsi que vos propositions pour l'amélioration de la qualité de vie dans votre quartier. Chacun peut s'exprimer librement et s'investir !

Les référents de quartiers

La Municipalité de Fay aux Loges a souhaité mettre en place des référents de quartiers, la volonté affirmée étant d'être à l'écoute des habitants et de favoriser le dialogue.

Leur mise en place s'inscrit donc dans une démarche de renforcement de la démocratie participative. Cette réflexion a été partagée avec les citoyens dans le cadre des « Cafés de Quartiers » depuis 2021.

Leur mission a pour objet :

- d'améliorer les échanges et la communication entre tous les Fayciens et les élus,
- de collecter et de pouvoir diffuser l'information dans leur quartier.

Les référents participent à l'amélioration du lien social, facteur incontournable du « bien vivre ensemble », et du cadre de vie.

Ils peuvent ainsi faire remonter les observations et propositions des habitants auprès de la municipalité.

Les référents de quartier sont joignables par les administrés de plusieurs façons : réunions dans les quartiers, par téléphone, par mail... Vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous :



· **Secteur Centre-Ville**
Pascal Coudyser
p.coudyser-referent.centre.fay@orange.fr



· **Secteur Gourdet/Maisons pavées /Bouvarderie**
Jean-Bernard Bardot
jeanbernard.bardot@gmail.com



· **Secteur Nestin/Route de Sully**
Jean-Louis Rumeau & Patrick Herscovici
referent.nestin.fay@free.fr



· **Secteur Haute Croix/Courie**
Jean Rosier
jeanmhrosier@orange.fr

· **Secteur Desbrosse /Gare/ Binoche**
Pas de référent

Chaque habitant peut devenir référent d'un quartier : pour cela il suffit d'adresser sa demande à la Commission « Culture et Démocratie locale » ou de se porter volontaire le jour d'une réunion !

PROCHAINS CAFÉS DE QUARTIERS :

- 25 mars : Gourdet / Maisons pavées / Bouvarderie
- 15 avril : Grande Croix / Courie/route de Vitry
- 6 mai : Nestin / Route de Sully la Chapelle
- 17 juin : Gare/Binoche / Alphonse Desbrosse



RETOUR SUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le temps était avec nous et les Fayciens ont répondu présents ! L'attraction la plus étonnante fut sans aucun doute l'ascension du clocher où les administrés n'hésitèrent pas à faire la queue de longues minutes pour enfin pouvoir accéder à ce lieu insolite. Le plus impressionnant pour certains consista à braver la peur du vide quand il fallut emprunter, avec pour dernier effort, l'échelle de meunier qui permet l'accès aux cloches... Le presbytère rue de la Mo-



nerie fut aussi très courtisé ; la visite de la cave (ou crypte) dont tout le monde parle, mais que peu ont vu, fut ouverte pour cette journée. Merci au diocèse de nous avoir fait découvrir la cave voûtée, le pigeonnier et les jardins. De belles rencontres furent au rendez-vous, des familles se sont déplacées, des curieux aussi et même des férus d'histoire tout comme cet archi-

tecte des monuments historiques qui nous a fait l'honneur de sa visite.

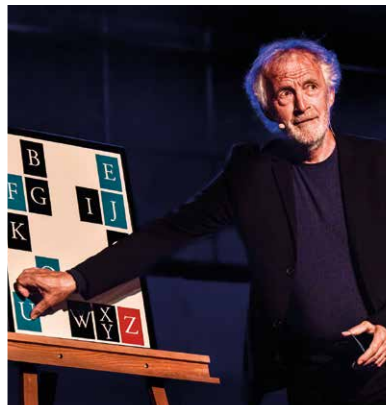
En conclusion, au-delà des vieilles pierres jalonnant notre histoire et des fins connaisseurs qui n'étaient pas avares d'histoires extraordinaires et autres anecdotes sur Fay aux Loges, ces deux journées ont permis de nombreux échanges, là où se sont croisés dans une parfaite harmonie culture et plaisir d'être ensemble.

Une belle réussite qui en appellera d'autres ! Vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune, dans la rubrique « Un village à découvrir » toutes les informations relatives au patrimoine architectural de Fay aux Loges.

Des trésors d'histoire dans vos maisons !?

Si vous retrouvez des trésors sur les grands noms de Fay aux Loges, l'histoire de notre village... dans vos greniers, n'hésitez pas à nous les partager !

LE FAY'STIVAL 2022 EN IMAGES PHOTOS : BARBARA JACQUES

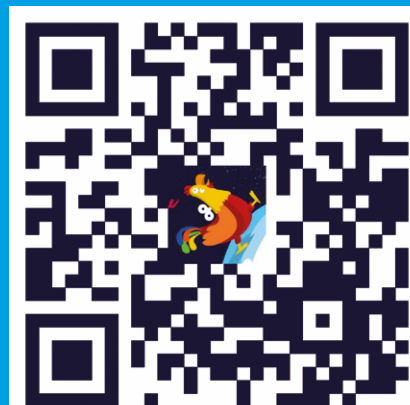


SAISON CULTURELLE 2022

Le Dimanche 27 février 2022
Spectacle Tout public
MOZART
 concert théâtralisé voyage de Mozart
 Europe
 narratif drôle et pathétique
 Serge Cindrat, violon
 Valérie Bessé, piano
 Christelle Poussier, Anna-Maria Mozart
 Anna-Hélène Drevet, Nannetti
 Luc Tavernier, Leopold Mozart
 16h30, à la salle des fêtes de Fay aux Loges
 Entrée gratuite et sans réservation



**RETROUVEZ
LE PROGRAMME
2023 ICI !**



COMMISSION

Jeunesse Affaires Scolaires et Affaires Sociales

Adjointe : Magali BLANLUET
 Conseillère déléguée : Anne BOUQUIER
 Membres : Bruno GUYARD, Bruno GODET,
 Marianne HUREL, Pascal PETITPIERRE, Marie COSTA,
 Stéphanie AUBAILLY-GRON

ATSEM : AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES

Pour les enfants de l'école maternelle, la pause méridienne est l'occasion d'organiser quelques surprises inattendues...

En avril, un fermier se promenant au milieu des tables du restaurant scolaire, cherche les œufs de ses poules. Quand soudain surgit un lapin rose qui chipe toute sa récolte et transporte les enfants vers une piste de danse improvisée... Et voilà tout le monde en fête !!!



À la créativité des ATSEM, s'ajoute celle des enfants qui de leurs petites mains, ont eu l'occasion de colorier les masques ornant la porte de notre tourneboulé coq du Fay'festival et de ses intrépides poussins. Avec l'aide des jeux éducatifs, heureusement, tout rentre dans l'ordre, jusqu'à l'arrivée des beaux jours. Alors nous avons eu le plaisir de manger au grand air, le 1^{er} juillet. Ce pique-nique donne tout son sens au travail de sensibilisation de tri des déchets qui est mis en place tout au long de l'année par les ATSEM auprès des enfants. A l'arrivée de l'été, costumes et perruques sont de retour chez les ATSEM et la fête recommence !

Chaque mercredi, un roulement est effectué afin que chacun des 3 groupes (- 6 ans, CP/CE1, CE2/CM) puisse aller déposer les déchets (cartons, papiers, plastiques...) dans les conteneurs adaptés.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Une année 2022 riche en projets :

Un self tout neuf a été installé, la salle maternelle a été rénovée avec de nouvelles tables et chaises, la mise en place d'un nouveau service pour éviter le gaspillage alimentaire (petite faim, grande faim en fonction de l'appétit des enfants), et enfin un nouveau prestataire, « API », pour la fourniture des repas.



RETOUR SUR 2022 FOCUS SUR LES ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE !

MALO : MAISON DES LOGES - ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Sur la MALO, les enfants sont depuis longtemps sensibilisés au tri sélectif.



Chaque mercredi, un roulement est effectué afin que chacun des 3 groupes (- 6 ans, CP/CE1, CE2/CM) puisse aller déposer les déchets (cartons, papiers, plastiques...) dans les conteneurs adaptés.

Des poubelles de tri, adaptées sur roulettes pour une meilleure mobilité, sont donc à disposition des enfants et des animateurs.

Pour la mise en place d'activités, notamment manuelles, la MALO dispose d'une régie spécialement dédiée aux matériaux de récupération (cartons, papiers, bois...), afin d'éviter à la fois des achats non nécessaires, et surtout de redonner « vie » à des matériaux non utilisés. L'équipe met ainsi en place, si nécessaire, des affichages à destination des familles pour d'éventuels besoins.

Pour l'alimentation, notamment au niveau des goûters, l'équipe tente, dans la mesure du possible, et tout en respectant les règles d'hygiène, d'utiliser des produits emballés en grandes quantités, afin de limiter les emballages. Nous développons également nos partenariats avec des distributeurs locaux (fruits de saison, confitures, pain...).

Pour le potager de la MALO, afin de pouvoir continuer à l'arroser, et ce même l'été, l'installation de récupérateurs d'eau est prévue pour le 1^{er} trimestre 2023.

LA MAISON DES JEUNES ACCUEIL DES 11-17 ANS

Accessible pour les CM2 nés en 2011, il suffit d'être dans l'année de ses 11 ans pour pouvoir accéder à la MJ !

Pour vous inscrire, il suffit de remplir un dossier d'inscription, de fournir une attestation d'assurance extrascolaire et de régler la cotisation pour l'année 2023 (5 euros à régler en espèces ou bien par chèque à l'ordre du Trésor Public). Le tout s'effectuant sur place...

POUR RAPPEL, LES HORAIRES D'OUVERTURE :

1. De 16h30 à 19h lundi, mardi, jeudi et vendredi
2. De 12h à 19h le mercredi (possibilité de manger sur place, en apportant son repas)
3. Pendant les vacances scolaires (1 semaine sur 2)

LE FONCTIONNEMENT :

1. Goûter, chaque jeune participe en apportant quelque chose (gâteaux, céréales, confiture...) à tour de rôle
2. Les jeunes peuvent commencer et/ou faire leurs devoirs
3. Ensuite, place aux jeux et temps libre (billard, babyfoot, jeux de société, lecture, dessin, temps pour discuter...)

AU COURS DE L'ANNÉE 2022, PLUSIEURS PROJETS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE... VOICI QUELQUES EXEMPLES :



• Séjour organisé par et pour les jeunes du 18 au 22 juillet à Missé, dans les Deux Sèvres :

12 jeunes ont participé à ce projet : ils ont planifié leurs journées, élaboré leur pique-nique chaque midi, estimé les différents frais liés au transport, à l'hébergement... et ont réalisé le suivi des journées en communiquant avec leurs familles. Pendant ce séjour, deux temps forts ont été menés : une sortie à la « vallée des singes » et la participation au festival de jeux de société de Parthenay. Au cours de ces deux temps, l'accent est donné sur la sensibilisation et la protection des espèces et de la nature ainsi que sur l'importance du développement durable.

• Journée de l'amitié, avec au programme Kayak, VTT et parcours d'agilité sur un samedi complet



• Échange avec les jeunes de l'Institut Médico Educatif (IME) autour du jeu de société

Ces journées sont placées sous le signe de l'entraide, du partage et la cohésion. En effet les jeunes rencontrent d'autres adolescents venant de structures différentes (foyers de la protection de l'enfance, maisons de jeunes de communes différentes, IME...)

Ces journées sont riches pour l'évolution personnelle de nos ados !



• « Initiation pêche » avec l'association La Perche Fay-cienne

Cette activité est une opportunité pour découvrir les différentes espèces vivant dans le canal (gardons, perches, brèmes, poissons chats et même des écrevisses !). C'est un moment apprécié par les jeunes qui sont bienveillants avec la nature.



Atelier couture

Deux sens pour cet atelier réalisé en partenariat avec l'association Fay en transition.

D'abord le fait d'apprendre plusieurs choses : réaliser un patron, se servir d'une machine à coudre...

Ensuite l'utilité de l'action... en effet les coussins réalisés servent aux femmes ayant subi une intervention, suite au cancer du sein, de manière à leur rendre un peu plus confortable les temps « post opération ». L'association est en lien avec le CHU pour cela.



LE CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

• Atelier confiture

Lors d'un après midi, bénéficiaires et bénévoles ont réalisé des confitures... En effet, la Banque Alimentaire ayant un surplus de fraises « bien avancées », l'équipe s'est organisée pour faire des pots de confiture afin de les distribuer et ainsi éviter le gaspillage !



• Repas Partagé

Bénéficiaires, bénévoles et même une famille d'ukrainiens accueillie à ce moment ont participé à un repas partagé !

Chacun a confectionné un petit quelque chose... Salé, Sucré...il y en avait pour tous les goûts, le tout dans la joie et la bonne humeur !



BILAN 2022

La Collecte Nationale s'est tenue fin novembre 2022 pendant 3 jours à « Carrefour Contact ».

Résultat : 869 KG de dons au profit de la banque alimentaire !

Le CCAS continue son soutien tout au long de l'année.

L'action du CCAS s'appuie sur 11 bénévoles qui se mobilisent pour la distribution alimentaire accompagnés par 2 agents municipaux.

La distribution aux bénéficiaires a lieu chaque jeudi, tout au long de l'année, sans exception !

(En cas de besoin, faites-vous connaître en mairie)

Un grand merci à nos agents administratifs et responsables des services qui œuvrent au quotidien pour le maintien de la qualité du service rendu.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Voici quelques lignes sur les rappels de la réglementation routière, des déchets, de nos animaux et des feux de déchets verts ; dans un esprit de partage d'informations et de bien vivre ensemble !

RÉGLEMENTATION ROUTIÈRE

Contravention et amendes

Les contraventions sont réparties en cinq classes. Celles-ci sont sanctionnées par des amendes dont le montant augmente en fonction de la gravité de l'infraction.

Quels sont les montants des amendes ?

	Amende minorée (bis)	Amende forfaitaire	Amende majorée
1 ^{ère} classe sauf stationnement	non applicable	11 €	33 €
1 ^{ère} classe sauf stationnement payant	non applicable	17 €	33 €
2 ^{ème} classe	22 €	35 €	75 €
3 ^{ème} classe	45 €	68 €	180 €
4 ^{ème} classe	90 €	135 €	375 €

Les infractions relèvent de la juridiction du **tribunal de police** et le délai de prescription ordinaire est d'un an.

Comment cela fonctionne ?



1. L'agent constate et relève l'infraction avec un outil dédié (terminaux nomades ou ordinateurs de bureau).



2. Les données de l'infraction sont télétransmises depuis le service verbalisateur au Centre national de traitement (CNT) de Rennes.



3. Le titulaire de la carte grise est identifié par le système d'immatriculation des véhicules (SIV) (sauf en cas d'interception par un agent).



4. L'avis de contravention est édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire de la carte grise.



5. Le contrevenant ou le titulaire de la carte grise paie l'amende... ou conteste.



6a. En cas de contestation, celle-ci est traitée par l'officier du ministère public du lieu de l'infraction.



6b. En cas de contestation, celle-ci est traitée par l'officier du ministère public du lieu de l'infraction.

LES PRINCIPALES INFRACTIONS

Contrôle routier

La police municipale vous demande de lui présenter : carte grise, permis de conduire et certificat d'assurance.

Ces documents sont obligatoires et doivent être en votre possession. Une photocopie ou une photo des documents n'a aucune valeur. Si vous ne pouvez pas lui présenter, vous risquez ceci :

• Contravention de 1^{ère} classe

- Non présentation immédiate par le conducteur du permis de conduire (ou du récépissé de déclaration de perte ou de vol au nom du conducteur).
- Non présentation immédiate de la carte grise ou du récépissé provisoire.

• Contravention de 2^{ème} classe

- Non présentation de l'attestation d'assurance.
- Non apposition sur le véhicule d'un certificat d'assurance ou apposition d'un certificat d'assurance non valide/périmé depuis plus d'un mois.

Infractions au stationnement

Pour une circulation plus fluide et la sécurité de tous, il est important de respecter le code de la route et ses règles mais également de comprendre ce que celles-ci peuvent nous coûter en cas de non-respect. Vous risquez ceci (liste exhaustive), si :

• Contravention de 2^{ème} classe

- Stationnement d'un véhicule interdit par un règlement de police (bande jaune, zébra...).

• Contravention de 4^{ème} classe

- Stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur trottoir.
- Arrêt ou stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur une piste et/ou bande cyclable.
- Arrêt ou stationnement très gênant devant une bouche à incendie.
- Arrêt ou stationnement très gênant sur passage / voie réservé à la circulation des véhicules de transport public de voyageurs ou des taxis.
- Arrêt ou stationnement gênant d'un véhicule sur un passage piétons.
- Arrêt ou stationnement sur les emplacements réservés aux véhicules portant une carte mobilité inclusion comportant la mention « Stationnement pour personne handicapées ».
- Arrêt d'un véhicule très gênant pour la circulation publique.

• Contravention de 4^{ème} classe (Bis), moins 3 points

- Arrêt ou stationnement dangereux de véhicule (visibilité insuffisante, proximité des intersections de route, des virages, des sommets de côtes et des passages à niveau).

Infractions en circulation (véhicules et deux roues)

Lorsque que vous êtes au volant, il est important de savoir que vous risquez ceci :

• Contravention de 3^{ème} classe Bis, moins 1 point

- Conduite d'une moto ou d'un scooter (tricycle et quadricycle à moteur) sans port de gants conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle, y compris pour le passager.

• Contravention de 4^{ème} classe (Bis)

- Conduite d'un scooter (tricycle et quadricycle à moteur) sans port d'un casque homologué ou non attaché, y compris pour le passager.

- Utilisation en agglomération, par conducteur d'un véhicule, du moteur à des régimes excessifs (accélération répétées).

- Circulation d'un véhicule à moteur sans dispositif d'échappement ou dont le dispositif d'échappement n'est pas entretenu ou a été modifié.

- Circulation d'un véhicule à moteur non équipé de rétroviseur (intérieur ou extérieur).

- Circulation de véhicule en dehors de la chaussée ou de la voie qui lui est attribuée.

• Contravention de 4^{ème} classe (Bis), moins 3 points

- Conduite d'une moto (tricycle ou quadricycle à moteur) sans port d'un casque homologué ou non attaché.

- Port à l'oreille, par le conducteur d'un véhicule en circulation, d'un dispositif susceptible d'émettre du son (hors appareil correcteur de surdité).

Exemple de dispositif émettant un son : oreillette Bluetooth, casque audio filaire et Bluetooth, téléphone tenu par un casque, etc...

- Conduite sans port de la ceinture de sécurité (ou avec une ceinture de sécurité sous l'aisselle) d'un véhicule à moteur réceptionné avec cet équipement.






• Contravention de 4^{ème} classe (Bis), moins 4 points

- Circulation en sens interdit, y compris « Sauf riverain ».

- Inobservation par le conducteur de véhicule de l'arrêt absolu imposé par un panneau STOP à une intersection de route ou par un feu rouge (feu de travaux compris).

- Usage d'un téléphone portable tenu en main (gauche ou droite) par le conducteur d'un véhicule en circulation.

EXCÈS DE VITESSE : BARÈME DES SANCTIONS

DÉPASSEMENT	AMENDE	RETRAIT DE POINT	RETRAIT DE PERMIS
<  km/h	si limitation de vitesse > 50km/h hors agglomération par exemple 68€ <small>Minorée 45€</small> Contravention classe 3 si limitation de vitesse ≤ 50km/h en ville par exemple 135€ <small>Minorée 90€</small> Contravention classe 4	-1 point	non
<  km/h	135€ <small>Minorée 90€</small> Contravention classe 4	-2 points	non
<  km/h	135€ <small>Minorée 90€</small> Contravention classe 4	-3 points	oui
<  km/h	135€ <small>Minorée 90€</small> Contravention classe 4 Amende forfaitaire	-4 points	oui
≥  km/h	jusqu'à 1500€ max <small>Contravention classe 5</small> 3750€ récidive Délit Amende judiciaire	-6 points	oui

Une amende est minorée en cas de paiement dans les 15 jours de la date d'avis de contravention (30 jours dans le cas d'un télépaiement : par internet, téléphone ou timbre amende dématérialisé).

<https://www.legipermis.com>



LegiPermis ■ ■
Sécurité Routière et Législation



Les règles applicables aux propriétaires d'animaux

Si vous promenez votre chien sur l'espace public, vous êtes tenu de ramasser les déjections, sous peine d'une amende dont le montant est fixé par la commune. Quel que soit l'animal, celui-ci ne doit pas occasionner des nuisances sonores (abolements, cris, gémissements...) par exemple lorsque vous êtes absent du domicile. Les chats ne devraient normalement pas errer librement sans être identifiés (avec une puce ou un tatouage). Il est également interdit, de manière générale, de nourrir les animaux sauvages (oiseaux, notamment).

Cela pourrait en effet générer des nuisances sonores (piailllements) ou des dégradations (déjections).

INFRACTIONS AVEC DES ANIMAUX

Vous aimez votre animal de compagnie, nous aussi, alors protégez-le et restez prudent. Il est important de savoir que vous risquez ceci, si :

Frais de prise en charge au 1^{er} janvier 2023, voté en conseil municipal

Divagation

- Frais de prise en charge (capture) - 68 €
- Frais de transport au refuge - 32 €
- Frais de chenil extérieur - frais réels

Afin d'éviter que votre animal ne parte en vadrouille régulièrement, pensez à vérifier l'état général de votre clôture et des ouvrants extérieurs et intérieurs.

Contravention de 3^{ème} classe

Abolement d'un chien en période diurne (en journée) ou nocturne (de nuit).

Afin de rendre la vie entre voisins agréable, pensez à communiquer entre vous de tous les petits tracas que vous rencontrez.

Contravention de 4^{ème} classe

Défaut d'identification d'un chien (né après le 06/01/1999).

Si l'identification (tatouage ou puce électronique) est obligatoire en France, elle constitue surtout le seul lien officiel entre votre animal et vous en cas de vol ou de perte de celui-ci. Sachez également que vous devez mettre à jour les informations d'identification lors d'un déménagement, sur le site www.i-cad.fr.

À Fay aux Loges, des chiens errants ou perdus sont fréquemment signalés en mairie. Bien souvent, ils ne sont pas identifiés, rendant très difficile nos recherches de leurs propriétaires

Abandon de déjection hors des emplacements autorisés.

Vous avez sur la commune, 6 points « distributeurs de sacs pour déjections canines » à votre disposition : 2 à la place du Souvenir (église), 1 à l'entrée de la venelle du Carrouge (piscine), 1 à la Venelle du Quai au vin, 1 chemin du Halage (Halte canal) et 1 au lotissement de la Grande Croix.

Comment être un bon voisin ?

Quoi de plus énervant que d'avoir le bruit de la tondeuse à gazon du voisin qui couvre les conversations alors que vous prenez votre repas sur la terrasse ? Chacun est libre de pratiquer des activités bruyantes à son domicile. Cependant, certaines règles sont à respecter pour ne pas déranger les autres et maintenir de bonnes relations avec ses voisins.

De manière générale, le Code de la santé publique stipule qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé » (art. R1336-5). Sont concernés les bruits émanant :

- d'individus (chants, cris, fête...);
- d'animaux ;
- d'objets (instruments de musique, télévision, outil de bricolage ou de jardinage...).

Ils sont donc considérés comme dérangeants dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses et durables, **et ce quelle que soit l'heure**. Lorsqu'ils interviennent entre le coucher et le lever du soleil, il y a tapage nocturne. La gendarmerie peut intervenir et dresser une contravention de 3^e classe, correspondant à une amende de 450 €.

Une bonne pratique pour éviter de la tension : je vais faire du bruit, il va y avoir une fête à la maison... je préviens mes voisins avant en passant les voir.



BON À SAVOIR

Le cas des bruits de chantier et d'activités professionnelles

Les entrepreneurs de travaux publics ou privés doivent prendre toutes les précautions pour limiter le bruit occasionné par les engins.

Contravention de 3^{ème} Classe.

• Bruit, tapage nocturne (de nuit) ou diurne (en journée) qui trouble la tranquillité du voisinage.

Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Cultivez votre jardin ... en respectant celui du voisin

Vous êtes libre de planter ce que vous voulez dans votre jardin, mais certaines distances sont à respecter pour maintenir des rapports de bon voisinage. Concernant les plantations, les arbres et arbustes mesurant moins de 2 mètres de hauteur doivent être plantés au minimum à 50 cm de la limite de propriété. Sinon ils doivent être placés à au moins 2 mètres de la limite. La distance se mesure à partir du tronc et la hauteur à partir du sol. Si l'arbre de votre voisin dépasse chez vous, vous n'avez pas le droit de couper la branche vous-même. En revanche, vous pouvez exiger de votre voisin qu'il élague la plante concernée. Lorsque vos plantations débordent sur la voie publique, vous devez également les tailler de manière à ne pas gêner la circulation et la visibilité. En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

À RETENIR

- Veillez à ne pas gêner vos voisins en évitant les bruits de bricolage ou de jardinage, mais aussi les cris d'enfants ou d'animaux, surtout la nuit.
- Surveillez vos animaux et ramassez les déjections des chiens.
- Entretenez la portion de trottoir située devant chez vous, y compris lors des épisodes de neige ou de gel.
- Respectez les distances et hauteurs réglementaires pour les plantations sur votre terrain et ne brûlez pas les résidus de végétaux dans votre jardin.

RÈGLEMENTATION SUR LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Non-respect d'un arrêté préfectoral en date du 09 juin 2017

En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre.

Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.



Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement. Elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage.

- Le compostage domestique avec l'achat d'un contenant auprès du Sictom entre 20 et 30€.
- Le broyage avec l'aide du Sictom, 1h, une fois par an à hauteur de 30€. Vous gardez ensuite les copeaux pour un paillage de vos espaces fleuris limitant la pousse des mauvaises herbes.
- La déchetterie.

Plus d'informations :
www.legifrance.gouv.fr

Respectez les espaces publics

La commune assure l'entretien régulier de la voirie par un balayage mécanique ou manuel. Toutefois les riverains doivent entretenir la voie publique située devant chez eux, sur une largeur équivalente à un trottoir. Les feuilles et branchages qui peuvent s'accumuler sur les regards d'eaux pluviales devront aussi être ramassés.

Lorsqu'il neige ou qu'il gèle, il revient à l'occupant du logement de dégager le trottoir (pour les collectifs, cette responsabilité est du ressort du syndicat de copropriété). Le dépôt de déchets sur l'espace public est interdit, en dehors des points prévus à cet effet : bornes de collecte, déchetteries, corbeilles de propreté...

BON À SAVOIR

Les déchets verts

Il est interdit de brûler à l'air libre les végétaux, quels qu'ils soient (tonte de pelouse, tailles d'arbres ou fleurs fanées). Ils doivent être déposés à la déchetterie ou compostés sur votre terrain. Si vous installez un composteur, essayez de le placer à un endroit où la décomposition ne gênera pas votre voisin.

CONCERNANT LES DÉCHETS

Notre planète nous n'en avons qu'une, merci d'en prendre soin et de respecter les simples règles ci-dessous. Vous risquez ceci, si :

Contravention de 4^{ème} classe + 250€ par arrêté municipal du 17-10-2019 - N°2019-073

- Dépôt, abandon, jet ou déversement, en lieu public ou privé (à l'exception des emplacements désignés à cet effet) d'ordure, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit (y compris en urinant sur la voie publique), si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.
- Déversement de liquide insalubre hors des emplacements autorisés.
- Dépôt ou abandon d'ordures ou de déchets dans un bois ou une forêt.

Grâce à ces quelques règles de savoir-vivre, la vie commune est plus facile entre voisins. En cas de litige, il est toujours possible de tenter une conciliation amiable ou bien de saisir un médiateur de justice ou le tribunal d'instance.

Et puis chacun peut prendre, même si ce n'est pas à la date prévue, l'initiative d'organiser une fête avec ses voisins ! Une bonne occasion pour réunir et renforcer les liens de proximité : créer une solidarité, demander un coup de main, se prêter du matériel, développer un sentiment d'appartenance à un même quartier.

Quand on se connaît, qu'on se rencontre, ça évite les conflits !



SANTÉ Soins non programmés CPTS de l'Est orléanais*

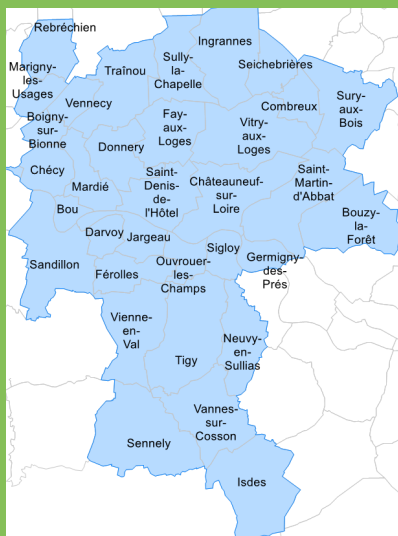
Depuis le 31 janvier 2022, des médecins généralistes du territoire assurent des permanences de soins non programmés du lundi au vendredi afin de favoriser l'accès aux soins.

Qui peut en bénéficier ?

- Patients dont le médecin traitant n'est pas disponible dans les 24h
- Patients sans médecin traitant

Conditions :

- Demeurer sur le territoire CPTS EO (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)
- Avoir un motif de consultation relevant des soins non programmés*



* Qu'est-ce qu'un soin non programmé ?

État de santé ne relevant pas de l'urgence médicale, mais nécessitant une consultation dans les 24 à 48h.

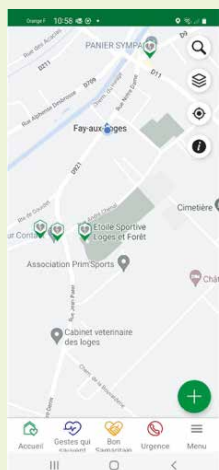
Les renouvellements d'ordonnances et les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés

DU LUNDI AU VENDREDI, APPELEZ DÈS 8H LE :

06 51 51 58 51
En cas d'urgence vitale, composez le 15

Pour en savoir plus sur la CPTS de l'est Orléanais :
page facebook « infos CPTS Est Orléanais »
ou cpts-centrevaldeloire.fr

Sécurité Santé



Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Staying Alive est une application gratuite sur Play Store et Apple Store, qui associe cartographie de défibrillateurs et gestion des « Bons Samaritains ». La cartographie qui recense plus de 245 000 défibrillateurs permet de trouver rapidement les défibrillateurs proches en situation d'urgence. Chaque minute compte !

À Fay aux Loges, à ce jour, 3 appareils sont disponibles, à la pharmacie, à Carrefour Contact et au gymnase de la CCL.

DON DU SANG Montrons-nous solidaires



Tous ceux qui ont bénéficié d'une transfusion sanguine prennent conscience, si ce n'était déjà fait, de l'importance du don du

sang. Chaque jour, en France, 10 000 dons du sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades et accidentés. Cet acte de solidarité peut prendre deux formes :

· **Le don du sang total** : il est possible de 18 à 70 ans. Il peut être fait tous les deux mois. Le nombre de prélèvements autorisés est de 6 par an pour les hommes et de 4 pour les femmes. La durée de prélèvement est de 15 minutes environ.

· **Le don de plasma** : il est possible de 18 à 65 ans. Il peut être effectué toutes les deux semaines avec un maximum de 24 par an. La durée de prélèvement est de 45 minutes environ. Le don de plasma se déroule à la maison du don située à Saint Jean de la Ruelle.

Donner son sang est indispensable pour tous les malades qui ont besoin d'une transfusion régulière, pour des maladies telles que les anémies, leucémies, les infections de la moelle osseuse, les cancers, les hémorragies graves mais aussi pour les accidents de la route et domestiques.

LES BESOINS SONT TOUJOURS IMPORTANTS. MERCI À TOUS LES DONNEURS !

Collectes pour 2023 à Fay aux Loges

Vendredi 21 avril
Vendredi 23 juin
Vendredi 15 septembre
Vendredi 15 décembre

Les collectes se font de 15h à 19h
sur rendez-vous sur
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Pour tout renseignement
Maison du don 02 38 72 49 49

L'association pour le don du sang bénévole de Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau et de la région sera ravie de vous accueillir et, bien entendu, de vous offrir une collation après votre don.

Le Bus France Services près de chez vous



NOUVEAU ! Depuis le 20 avril, le Département propose un service itinérant, labellisé France services par l'Etat, sur les 20 communes de la Communauté de Communes des Loges.

Sur la place de notre marché, vous disposez d'un accompagnement gratuit à la réalisation de vos démarches dématérialisées, et à l'accès aux services publics.

Deux agents du Conseil Départemental spécifiquement formés répondent aux demandes d'informations relatives à la vie quotidienne, au logement, la santé, la famille, l'emploi, la justice... : constituer un dossier retraite, s'inscrire à Pôle emploi, actualiser sa situation administrative, faire une demande de carte grise...

Ces agents du Département vous aident à réaliser vos démarches administratives et/ou à aller sur Internet effectuer ces démarches. Ils ont un contact privilégié avec les services suivants : la CAF du Loiret, la CPAM du Loiret, la CARSAT Centre Val de Loire, La Maison de Justice et du Droit, l'ADIL-FAIRE, Pôle emploi, l'ANTS,

la MSA, les Finances Publiques.

Accueil, écoute, orientation, aide seront proposés, ainsi qu'une mise en relation visio avec un opérateur de service public (CAF du Loiret, CARSAT Centre Val de Loire, CPAM du Loiret, ADIL-FAIRE 45/28, Maison de Justice et du Droit, Finances publiques du Loiret), les plus autonomes en matière d'usages numériques auront aussi la possibilité d'utiliser sur place un PC ou une tablette connectés.

Vous pourrez également imprimer et un téléphone pourra être mis à disposition le temps de votre présence.

[Une information régulière sera publiée sur les dates.](#)

[Lieux de rendez-vous, le mercredi matin de 9h30 à 12h sur la place Simone Veil principalement ou sur le parking de la salle des fêtes, en solution de repli.](#)

Miroir Place Simone Veil



Un équipement de sécurité supplémentaire au centre-ville.

La visibilité pour quitter la route de Châteauneuf en sécurité, au stop du café du canal, était un point noir auquel la commission communale « Aménagement du territoire » a voulu s'attaquer, les différentes options évoquées avec le Département n'aboutissant pas.

Un miroir est installé dans la plate-bande de la place Simone Veil. Découvrez-le et surtout utilisez-le, sans modération !

Il offre une belle visibilité sur la rue Notre Dame.

Vous envisagez de créer un meublé tourisme ou une chambre d'hôtes ? Effectuez vos déclarations en un clic !

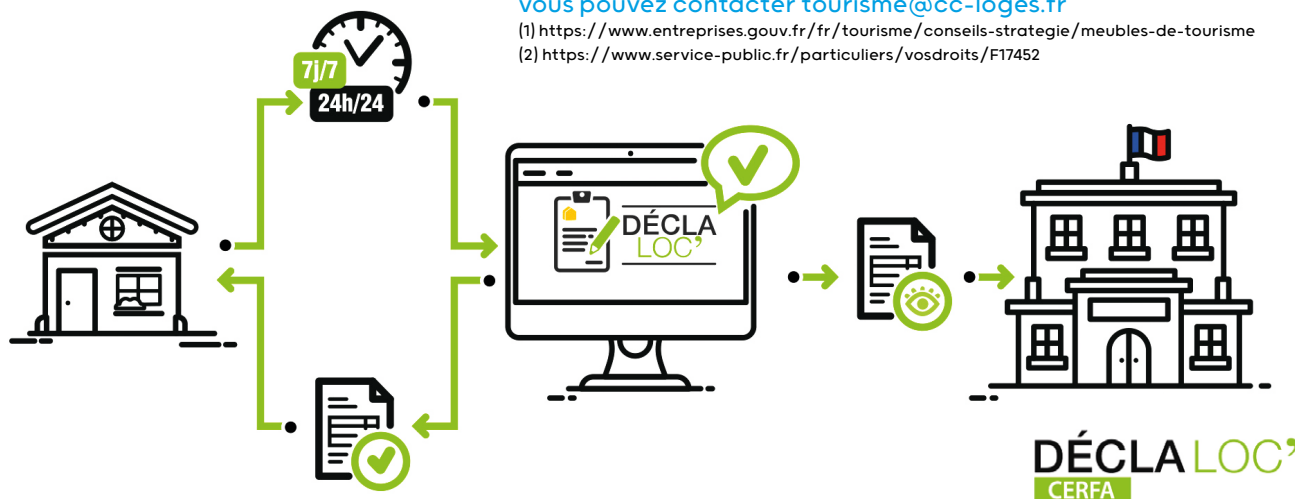
La déclaration préalable à l'activité des **meublés de tourisme**¹ et des **chambres d'hôtes**² est obligatoire. Tout manquement à cette obligation est passible d'une contravention de 450€.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, vous pouvez effectuer vos déclarations en ligne via le téléservice declaloc.fr mis en place par la Communauté de Communes des Loges et les communes du territoire. Si vous louez votre résidence principale moins de 120 jours par an, vous n'êtes pas concernés par cette obligation.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter tourisme@cc-loges.fr

(1) <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/conseils-strategie/meubles-de-tourisme>

(2) <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17452>



Vos questions les plus courantes en Mairie



1. Comment et où faire ma carte d'identité nationale ou mon passeport ?

Chaque personne majeure ou mineure doit posséder une carte nationale d'identité pour sortir du territoire français. Elle est délivrée à tous les citoyens français et elle est gratuite.

Seules les communes équipées d'un système de recueil des empreintes digitales peuvent enregistrer les demandes. Dans le Loiret, 26 communes sont équipées. Votre Mairie de Fay aux Loges ne l'est pas.

[La démarche d'obtention de la Carte nationale d'identité peut s'effectuer par internet sur le site du www.service-public.fr.](http://www.service-public.fr)

Nous pouvons vous fournir le document papier et la liste des communes concernées si vous le souhaitez. Attention, les délais d'obtentions peuvent être très longs !



2. Des détails sur mes travaux à venir, en cours ou terminés ?

Le service urbanisme est disponible en mairie pour vous accompagner dans toutes vos demandes :

- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager
- Transfert d'un permis de construire ou d'aménager
- Permis de démolir
- Taxe d'aménagement
- Déclaration d'ouverture de chantier
- Contrôle de la conformité des travaux - déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux
- Demande d'autorisation pour pose d'enseigne
- Demande d'autorisation d'installer un dispositif d'assainissement individuel
- Permission de voirie pour travaux

NOUVEAUTÉ : La dématérialisation est mise en place. Le dépôt de dossier d'urbanisme est possible en ligne via le site internet du Service public. Il ne vous reste plus qu'à vous laisser guider. Le dépôt de dossier en format papier reste toujours possible.

Les dossiers déposés en Mairie ou en ligne sont instruits par le service instructeur de la Communauté de Communes des Loges, www.cc-loges.fr/contacts/service-urbanisme



3. Des désaccords avec vos voisins ?

Dans un premier temps, échangez calmement avec votre voisin de vos remarques et problématiques. Très souvent la solution se trouve avec un dialogue simple et civilisé.

Allez sur le site de L'ADIL du Loiret et d'Eure et Loir, pour avoir des conseils et des règles de bons voisinages : www.adil45-28.org. Ils sont joignables au 02 38 62 47 07.

Ensuite, si la situation se bloque et si le dialogue n'est plus possible, faites appel à un conciliateur de justice. Il pourra vous aider et apporter des solutions.

Il y en a un sur la commune de Chateauneuf sur Loire (02 38 58 41 18), un sur la commune de Chécy (02 38 46 60 60) et un sur la commune de Jargeau (02 38 59 70 39). Contactez les mairies pour plus d'informations.



4. J'aimerais louer la salle polyvalente de la commune pour un mariage, un anniversaire, une réunion de famille, comment faire ?

Il faut s'adresser au Pôle, 22 rue André Chenal, par mail secretariat45@mairie-fayauxloges.fr ou par téléphone au 02 38 59 57 11 - choix n°4.

La salle date de 2005. Sa superficie totale de 840 m² permet d'accueillir jusqu'à 320 personnes assises en mode repas. Elle comprend une grande salle (325 m²), une petite salle (103 m²), une cuisine équipée, un hall d'accueil avec vestiaires...

Toutes les informations sont disponibles sur le site : www.mairie-fayauxloges.fr/salle-des-fetes



5. Aides sociales - le CCAS ?

Vous pouvez contacter le CCAS au téléphone 02 38 56 99 42 aux heures d'ouverture de la mairie.

Une permanence de la Banque Alimentaire est ouverte le jeudi après-midi de 14h30 à 16h pour la distribution des denrées alimentaires aux ayants droits (sous conditions de ressources).

Vous pouvez aussi prendre contact avec une assistante sociale à l'Agence de Solidarité Sociale (Maison du département Orléans-Est) au 1A rue des Maraîchers - 45150 Jargeau, par téléphone au 02 18 21 29 00. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.



6. Demander un acte de naissance, de mariage, de décès (copie intégrale ou extrait), comment faire ?

Vous pouvez demander à la commune où a eu lieu l'évènement, un acte de naissance, de mariage, de décès d'une personne de nationalité française.

3 documents différents peuvent être délivrés (pour les actes de naissance et mariage) :

- Soit une copie intégrale (c'est-à-dire la reproduction de l'ensemble de l'acte de naissance)
- Soit un extrait avec filiation : comprenant les noms et prénoms de votre père et/ou votre mère
- Soit un extrait sans filiation : sans les noms et prénoms de votre père et/ou votre mère

La démarche est gratuite. Il est possible de faire la demande à la mairie du lieu de l'évènement, ou en ligne.

- En mairie, en envoyant votre demande par courrier ou directement sur place.
- En ligne, en vous rendant sur le site du Service Public : www.service-public.fr

Le document vous est ensuite transmis par courrier en quelques jours. Le délai peut varier en fonction du traitement de la demande par les services de la mairie et du temps d'acheminement du courrier.



7. Les entreprises de la Zac des Loges et de la Zac de l'Évangile sont-elles gérées par la commune ?

Non, les deux ZAC sont à la charge de la Communauté de Communes des Loges.

Plus d'infos : www.cc-loges.fr



8. Faire le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) pour les jeunes, oui mais comment ?

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans. Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il est possible de le faire à la mairie de votre domicile, ou en ligne.

- En mairie, merci de prendre rendez-vous.
- En ligne, merci de vous rendre sur le site du Service Public : www.service-public.fr

Après avoir fait votre recensement citoyen, vous obtenez une attestation de recensement.

Cette attestation est indispensable. Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.

De plus, vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.



9. Quand est-ce que j'aurais la fibre chez moi ?

Il faut se rendre sur le site de Lysseo pour avoir plus d'informations sur le déploiement de la fibre : www.lysseo.fr.

Dès que la fibre est disponible, vous pouvez soit passer avec l'opérateur SFR, premier sur l'installation ou attendre votre opérateur actuel. Il finira par pouvoir vous délivrer la fibre, mais il faudra patienter encore un peu. Il faut vous rapprocher de vos opérateurs pour connaître les modalités d'installation.



10. Qui s'occupe du réseau d'eau et de l'assainissement collectif ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les délégations de service public de l'eau et de l'assainissement sont gérées par SAUR. Ils sont joignables aux numéros suivants :

- 02 44 71 05 50 (service clients)
- 02 44 71 05 58 (service d'urgence)

Pour le réseau d'assainissement non collectif, il faut se rapprocher du SPANC. Il est assuré par la Communauté de Communes des Loges. Ils sont joignables au 02 38 46 99 66.

Plus d'infos : www.cc-loges.com



11. Vous cherchez une solution de garde pour votre enfant de moins de 3 ans ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous. La Communauté de Communes des Loges pourra vous fournir :

- La liste des assistantes maternelles de la commune,
- Les coordonnées et jours d'ouvertures de la halte-garderie itinérante - LES LUTINS DES LOGES
- Les informations et accompagnements dans vos démarches...

La commune possède également une crèche, People & Baby, dans la Zac des Loges et une Maison d'Assistants Maternelles, Kangou'MAM, en centre-ville.



12. J'ai des coupures d'électricités à la maison, que se passe-t-il ?

Soit ce sont des coupures programmées, la commune a pu faire une communication en amont sur les différents supports de communication (Facebook, site de la ville, Intramuros...).

Soit ce sont des coupures non programmées, dans ce cas, vous pouvez vous rendre sur le site d'Enedis : <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>

Vous y saisissez votre adresse postale et connaissez la problématique en cours ainsi que le délai de retour à la normale. Il faut vous armer de patience et laisser les équipes d'Enedis intervenir.

Pour rappel : La règle pour votre congélateur, s'il est plein et n'a pas été ouvert, il peut garder la température durant 48h ou 24h. À noter toutefois que si votre congélateur est intégré à votre frigo, ces durées sont plus courtes.

La réserve communale de sécurité civile

Une réunion s'est tenue le 24 novembre 2022. La réserve communale de sécurité civile de Fay aux Loges a été mise en place par délibération du conseil municipal en date du 19 novembre 2020..

Avec les mises à jour du DICRIM « document d'information communal des risques majeurs » fin 2021, et du PCS « Plan communal de Sauvegarde » intervenue l'été 2022, la réunion a permis d'aborder le dispositif de gestion de crise dans son ensemble et de présenter le rôle des différents acteurs. Notre réserve communale est composée de volontaires majeurs qui ont souscrit un engagement, elle est mise en œuvre par décision motivée du maire en période de crises ou à l'occasion d'exercices.

L'objectif est d'aider les équipes municipales en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents technologiques, voici quelques exemples pour illustrer ces missions :

- Accueillir des sinistrés dans un centre de regroupement,
- Participer à l'alerte,
- Aider la population (courses, garde d'animaux, aide logistique...),
- Renforcer la sécurité (circulation, cheminement vers les écoles...),
- S'impliquer dans les actions de nettoyage et de remise en état (habitations, bâtiments, voirie...).

18 volontaires ont rejoint à ce jour cette équipe ; c'est une grande satisfaction d'y recenser des profils variés, des expériences et compétences complémentaires (sociales - techniques - paramédicales - secourisme) en voici la liste :

- Stéphanie AUBAILLY
- Nathalie BALDEN
- Véronique BERMOND
- Jean Marie BILLE
- Lucie et Sébastien CHENUE
- Muriel et Bruno GODET
- Lise JALOUX
- Serge LEHOUX
- Romain LEROY
- Thierry LESUISSE
- Hervé LHOMME
- Soizic LOISEAU
- Catherine et Patrick MERIE
- Sophie ROMION
- Jean Jacques WALD

Merci à eux !

En savoir plus : Site de la mairie : <https://mairie-fayauxloges.fr/> => infos pratiques => sécurité => réserve communale

Fay aux Loges Centre Ville



Rues

Abbé G. Thomas (Rue)	B3	Gare (Avenue de la)	B2
Abreuvoir (Venelle de l')	C2	Gourdet (Route de)	A4
Acacias (Rue des)	A2	Grain d'Orge (Rue du)	D3
Alisiers (Allée des)	E1	Hotte (Venelle de la)	A4
Boucharde (Rue de la)	D3	Maillets (Clos des)	C2
Bouleaux (Rue des)	E1	Maillets (Rue des)	D2
Bourassières (Chemin des)	E3	Moinerie (Rue de la)	C3
Bretauche (Rue de la)	C4	Nestin (route de)	E1
Carrières (Rocade des)	D3	Notre Dame (Rue)	C3
Carrouge (Clos du)	D2	Parer (Rue Jean)	B5
Carrouge (Rue du)	D2	Ponson du Terrail (Rue)	C1
Carrouge (Venelle du)	C3	Prunus (Allée des)	D1
Châteauneuf (Route de)	E4	Quai au vin (Venelle du)	C2
Chenal (Rue André)	C3	République (Rue de la)	B2
Clos Blain (Le)	D4	Sapins Bleus (Les)	D4
Clos de la Hotte (Le)	B4	Simone Veil (Place)	C2
Clos des Plantes	A4	Sorbiers (Rue des)	D1
Clos du Parc	B4	Souvenir (Place du)	C3
Courie (Rue de la)	F1	Tailles (Allée des)	E2
Crots (Rue des)	E2	Tailleurs de pierre (Rue des)	D3
De Gaulle (Rue du Général)	C3	Trainou (Route de)	A1
Delinière (Clos de la)	D1	Vaches (Rue aux)	B1
Desbrosse (Rue Alphonse)	A3	Verrerie (Rue de la)	C1
Dumain (Rue)	B3	Vitry (route de)	F1
Enfer (Rue de l')	A5		
Erables (allée des)	E1		
Fieschi (Rue)	D2		

Légendes

1 Point Info	C2	7 E.P.H.A.D. Dumain	B3	13 Terrain de la Moinerie	C3
2 Cimetière	C4	8 Halte garderie Les Lutins de Loges	C3	14 Stade de football	B5
3 Garderie Périscolaire	B3	9 La Poste	C3	15 Complexe sportif	C4
4 Groupe scolaire P. Mesples	C4	10 Piscine d'été	C3	16 Ateliers municipaux	C3
5 Gymnase E. Charreire	C4	11 Centre de secours	C3	17 Pôle d'activités culturelles	C4
6 Mairie	B3	12 Salle polyvalente	C4	18 Presbytère	C3
				19 Jardin public	C3

Plan de la Commune



Centre bourg	Mairie	Église	Cimetière	Chambres d'hôtes	Gîtes	Point info	Parking	Parking couvert

Lieux-dits

Anglochère (L)	D2	Chaumontois (Le)	D3	Genièvres (Les)	D3	Monnaie (La)	C1	Sablons (Les)	E2
Aubignière (L)	C5	Chesnaie (La)	D2	Grande Courre (La)	D2	Moulin d'Avau (Le)	A4	Saltière (La)	B4
Binoche (Lotissement de la)	B4	Clos des Prés du Bourg (Le)	B4	Grande Mardelle (La)	E1	Moulin Rouge (Le)	C2	Taille Poulain (La)	E2
Bourdonnière (La)	D2	Clos Parer (Le)	B4	Granfardière (La)	C5	Nestin (Hameau de)	E2	Terres Vagues (Les)	C2
Bouvarderie (La)	C5	Cochardière (La)	C4	Gué des Planches (Le)	C3	Petit Couvent (Le)	D4	They (Le)	D2
Bretonnière (La)	C4	Coinche	C5	Herbault	D3	Petite Mardelle (La)	D2	Tuileries	D4
Buisson (Le)	C2	Coudreaux (Les)	E4	Landes (Les)	E2	Puits Branger (Le)	A2	Usage (L)	C2
Buisson Rouge	D1	Courtemblet	A4	Loge Cognet (La)	B5	Queue (La)	A5	Vendredi (Le)	D5
Carrefour (Le)	D4	Dhuy (Le)	D5	Maison des Bois (La)	B2	Ramiers (Les)	B1	Vente des Forts (La)	C1
Carrefour d'Alger	D4	Doronde (La)	C2	Maisons Pavées (Les)	B4	Reinerie (La)	C3		
Champs Chétifs (Les)	C2-D2	Évangile (L)	B5	Merlins (Les)	E1	Rouchures (Les)	C1		
Chatelet (Le)	C4	Fourneaux (Les)	C2	Mondru	D4	Sablère (La)	D2		

Bien gérer ses déchets : sensibiliser les différents publics

Depuis 2010 et le début du Programme de Prévention Local de Prévention, le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire est à l'initiative de nombreuses actions de réduction des déchets et de sensibilisation auprès des usagers, jeune et grand public. Initier les jeunes aux enjeux environnementaux est le fer de lance des actions de sensibilisation.

Chaque rentrée scolaire, le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire propose à l'ensemble des établissements du territoire (maternelle, primaire, collège et lycée) son module d'interventions autour du tri et de la prévention des déchets. Des animations élaborées à partir d'outils pédagogiques reconnus et soutenues par les institutions.

Afin d'encourager le développement des initiatives éco-responsables, les associations sportives et culturelles qui organisent des manifestations peuvent recevoir le soutien du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire, pour gérer au mieux leurs déchets. En effet, le syndicat propose de vous accompagner gratuitement à travers différentes actions :

- Des formations au tri et à la prévention aux diverses thématiques tels que les consignes du tri sélectif sur notre territoire, le développement durable, le recyclage et la valorisation des déchets, ou encore le compostage, selon vos besoins et vos attentes.
- Des interventions participatives sur vos manifestations (fêtes, foires, salons, compétitions sportives, vide-greniers, kermesse, etc...) afin de sensibiliser le public à la gestion des déchets. En effet, connaître le fonctionnement de la collecte et du traitement des déchets permet sans nul doute de mieux appréhender l'intérêt du tri et la réduction des déchets à la source.
- Dans une démarche de réduction des déchets, nos actions de préventions sont multiples : Le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire soutient les manifestations locales en proposant un prêt gratuit de gobelets réutilisables. Également, un prêt de kit gratuit de ramassage de déchets est à votre disposition afin de valoriser vos événements éco-responsables (clean walk). Une convention est alors établie entre votre établissement et le syndicat.

- Des campagnes de communication sont également disponibles, sur demande.
- Dans le cadre- des actions d'optimisation des services engagés, le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire propose également la mise à disposition d'un composteur, le broyage des déchets verts à domicile ou encore le STOP PUB.



La stratégie de réduction des déchets du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire s'appuie sur différentes actions et évolue régulièrement par de nouveaux dispositifs. Vous souhaitez que le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire vous accompagne dans votre démarche écoresponsable ? Merci de bien vouloir nous envoyer votre demande par retour de ce mail ou par courrier à l'adresse suivante :

SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire
ZI Saint Barthélémy
45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE

Retrouvez toutes les informations dont les consignes de tri : www.sictom-chateauneuf.fr ou au 02 38 59 50 25



La CCL connectée !

Ne manquez plus aucune information sur notre territoire. Depuis quelques semaines, la Communauté de communes des Loges a développé sa communication pour créer du lien avec les 20 communes et ses habitants. Vous pouvez dès à présent retrouver toutes les actualités et informations sur nos réseaux sociaux, en plus de notre site internet (www.cc-loges.fr).



Communauté
de communes
des Loges



@ccdesloges



Communauté
de communes
des Loges

Pensez à vous abonner et à inviter vos amis à en faire de même afin de promouvoir l'ensemble des actualités de la Communauté de Communes des Loges.



À vélo, en voiture ! Dites-nous en plus sur vos habitudes de déplacement sur la Communauté de Communes de Loges.



Dans le cadre de la réalisation de son schéma directeur des modes actifs, la Communauté de Communes souhaite identifier les pratiques de marche à pied et de vélo actuelles et les aménagements/services à développer notamment dans le cadre de déplacements quotidiens utilitaires (aller à l'école, aller au travail...). Ce questionnaire vous prendra environ 5 minutes. Merci de votre participation !

Informations et renseignements :
Paul ANDRÉ

Chargé de mission Mobilité Développement durable
Communauté de Communes des Loges
02 42 07 07 03 - mobilite-durable@cc-loges.fr



2023

C'est le moment de rénover !



OPÉRATION PROGRAMMÉE
d'AMÉLIORATION DE
L'HABITAT

2023-2027

C'est le moment de rénover !

A partir de janvier 2023, bénéficiez de 25% à 80% d'aides publiques pour la rénovation de votre logement. La Communauté de Communes des Loges s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) aux côtés de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah) et du Département du Loiret.

Objectif : Améliorer la qualité des logements et les conditions de vie des habitants de la CCL, par la mise en place d'aides techniques, administratives et financières.

→ Aide à la rénovation de l'habitat et/ou amélioration de la performance énergétique : bénéficiez de conseils techniques et d'aides financières, jusqu'à 80% du montant des travaux*, pour rénover votre logement de plus de 15 ans.

* Aides sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants et sous condition de conventionnement avec l'Anah pour les propriétaires bailleurs.

→ Aides locales de la CCL, jusqu'à 30% du montant des travaux pour remettre sur le marché des logements situés en centre-ville et centre-bourg des communes de la CCL.

- Sortie de vacance de logements inoccupés depuis plus de 2 ans.
- Créer des accès indépendants aux logements situés aux étages des commerces.
- Créer des T3 ou + en centre-ville de Châteauneuf-sur-Loire et Jargeau
- Rénovez votre façade en centre-ville de Châteauneuf-sur-Loire et Jargeau

Contact : SOLIHA
tél 02 38 77 84 89
contact.loiret@solihha.fr



Un nouveau Cinémobile à votre service !

Inauguré le 1^{er} octobre dernier à Voves en présence de François Bonneau, Président du Conseil régional du Centre-Val de Loire et de Julie Gayet, Présidente de Ciclic Centre-Val de Loire, le *Cinémobile* flambant neuf vient remplacer une unité datant de 2000 et renouveler un parc de 3 camions au service de l'offre cinématographique de proximité sur le territoire régional. Il est parti en tournée à la rencontre des spectateurs des 46 communes rurales de 5 départements de la région avec une programmation d'actualité et un projet culturel d'animations et de rencontres.

MODERNITÉ, CONFORT ET ACCESSIBILITÉ

Le *Cinémobile* accueille les publics, jusqu'à 100 personnes, dans des conditions optimales de confort et de projection numérique dignes des meilleures salles fixes. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite et est équipé d'un matériel et d'un équipement individuel permettant aux personnes malentendantes, malvoyantes et aveugles de profiter pleinement des films en version audio-décrite ou avec amplification sonore.

UNE DIVERSITÉ DE PROGRAMMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Classé Art et Essai et labellisé Jeune public et Patrimoine et répertoire, le *Cinémobile* offre une fois par mois, une programmation d'actualité volontairement généraliste et variée : des succès populaires au cinéma d'auteur, des films destinés au jeune public et aux seniors avec des horaires adaptés selon les publics.

LE JEUNE PUBLIC : Développer la curiosité, l'ouverture d'esprit et la sensibilité des jeunes spectateurs est un engagement fort de Ciclic Centre-Val de Loire. Chaque mois, plusieurs films sont proposés aux enfants dans le cadre familial dans le *Cinémobile*. Les tout-petits peuvent aussi faire leurs premiers pas au cinéma grâce à l'opération régionale 1,2,3 ciné ! dans plusieurs communes. Le *Cinémobile* accueille plus de 7 000 élèves pour des séances scolaires dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'image « Maternelle, Ecole, Collège au cinéma » pour 3 séances dans l'année et un vrai parcours de cinéma. Des projections destinées aux accueils de loisirs sont organisées régulièrement et permettent une éducation aux images pour les jeunes spectateurs. Des projections et animations sont également proposées aux 15/25 ans et accessibles grâce à Yep's et le Pass Culture.

LES SENIORS : Le *Cinémobile* met l'accent sur les projections de films d'actualité en direction des publics seniors, avec des activités proposées en complément de la séance (cuisine, histoire, lecture, patrimoine...).

Depuis 2021, Ciclic propose des séances livrées à domicile, intitulées « Mémoires filmées » autour de l'image d'archives régionales, pour les Ehpad, MARPA, maisons de retraite... (attention, leur nombre est limité dans l'année), en lien avec le Pôle patrimoine.

UN LIEU DE RENCONTRES OUVERT SUR LE MONDE

Le *Cinémobile*, c'est aussi des rencontres avec des réalisateurs et des professionnels du cinéma, des débats autour des questions de sociétés, bref, un lieu ouvert sur le monde et ses enjeux.

DES TARIFS ACCESSIBLES

Le *Cinémobile* propose des tarifs attractifs pour le plus grand nombre avec de nombreux tarifs réduits, une carte de fidélité de 6 places à 24€ (voir conditions). Des contremarques sont proposées aux communes, entreprises et associations... pour leur permettre de proposer un tarif préférentiel à leurs personnels, clients, adhérents...

Retrouvez la programmation par commune et les dates de passage sur le site www.cinemobile.ciclic.fr

Facebook @Cinemobiles

Sur le Faycien et sur le panneau information en entrée de ville...

Pour plus d'informations : veronique.lamy@ciclic.fr
02 47 56 08 08

Office de Tourisme Intercommunal

2022, UNE SAISON EN FANFARE !



VENREDI 17 JUIN 2022

C'était le lancement de la saison touristique, l'Office de Tourisme Intercommunal était installé sur la place du Port tout l'après-midi pour accueillir prestataires et touristes de passage à Châteauneuf.

2022, UNE SAISON RICHE EN CONTACTS ... DANS NOS BUREAUX D'ACCUEIL

- 2 bureaux d'accueil ouverts toute l'année à Châteauneuf et à Jargeau
- 3 000 visiteurs accueillis, 1500 contacts par téléphone ou email
- 45 000 connexions par an sur notre site web et 80 000 pages vues
- 200 publications Facebook et environ 3 000 fans
- 100 publications sur Instagram et 650 followers



© Tony Meslin

ET HORS LES MURS...

- En partenariat avec Tourisme Loiret :
- Samedi 2 & dimanche 3 juillet à Vitry-aux-Loges : La fête du canal
 - Dimanche 28 août à Fay-aux-Loges : Fay au fil de l'eau
- A l'étang de la Vallée à Combreux
- 3 accueils les samedis 30 juillet, 6 et 13 août

OT Châteauneuf-sur-Loire Tél. 02 38 58 44 79
OT Jargeau Tél. 02 38 59 83 42
www.valdeloire-foretdorleans.com
Mail : tourisme@valdeloire-foretdorleans.com

[loire.et.foret](https://www.facebook.com/loire.et.foret) [valdeloire-foretdorleans](https://www.instagram.com/valdeloire-foretdorleans)



LES LOGES À VÉLO, ITINÉRAIRES FABULEUX DÉCOUVREZ À VÉLO LE VAL DE LOIRE & LA FORÊT D'ORLÉANS

La Communauté de Communes des Loges a réalisé en collaboration avec l'Office de Tourisme une pochette de circuits cyclo, qui contient fiches pratiques et cartes des circuits :

3 NOUVEAUX CIRCUITS

- Boucle 18** : Dans les pas de Maurice Genevoix = 25 km
- Boucle 19** : Dans la mécanique de Petit Pierre = 26 km
- Liaison 20** : Entre Loire et canal = 14 km

Les boucles 18 et 19 évoquent Petit Pierre et Maurice Genevoix, deux grands personnages de notre territoire et permettent aux cyclotouristes de découvrir un patrimoine naturel et artistique.

3 CIRCUITS DÉJÀ EXISTANTS

- Boucle 5** : Crochet solognot = 31 km
- Boucle 7** : Entre canal et forêt = 34 km
- Boucle 8** : Aux portes de la plus grande forêt domaniale de France = 22 km



Le dimanche 18 septembre, les échappées à vélo ont également été le cadre de l'inauguration des boucles. À cette occasion, de nombreuses animations étaient proposées sur les parcours. L'Office de Tourisme était présent à Châteauneuf et à Jargeau.





AAPMA - La Perche Faycienne

Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

Nos actions :

- Nous menons chaque année une opération d'empoisonnement afin de rééquilibrer la faune aquatique.
- Enfance : ateliers fédéraux des milieux aquatiques pour les CM1 et CM2, encadrement des classes vertes et initiation à la pêche (au local municipal rue Dumain).
- Nous organisons des concours de pêche accueillant adultes et enfants. Ils sont annoncés sur le « Faycien », l'agenda du site et la page Facebook de la Mairie.

Cartes de pêche

Vous pouvez vous procurer votre carte de pêche (indispensable pour pêcher sur le domaine public) sur le site www.cartedepeche.fr en sélectionnant Fay-aux-Loges comme AAPMA de référence.

Tout savoir sur la pêche, les poissons, la réglementation...

Sur le site de la Fédération de pêche du Loiret : www.federationpeche45.fr vous trouverez toutes les informations utiles y compris la localisation de toutes les ressources halieutiques du département via l'application Géopêche.

www.generationpeche.fr : tout ce qu'il faut savoir sur la pêche de loisirs en France.

La perche Faycienne vous attend : l'acquisition d'une carte annuelle personne majeure fait de vous un membre de droit de l'association et vous permet de nous rejoindre et pérenniser notre équipe locale.

La perche Faycienne

48, rue Abbé Thomas - 45450 Fay aux Loges

Site : www.laperchefaycienne.fr



APEM Faycienne

Association de Parents d'élèves de l'Elémentaire et Maternelle

C'est une association qui organise des manifestations dédiées aux enfants, et qui soutient les écoles maternelle et élémentaire de Fay Aux Loges.

Nos projets pour 2023 :

Le carnaval, la chasse aux œufs, les ventes de galettes et de crêpes, le goûter de Noël, le vide coffre à jouets, la vente de sapins, les dons aux écoles et d'autres surprises encore... Pour vous tenir informer de nos événements et nos manifestations, n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook.

Les manifestations sont ouvertes à toutes les familles (adhérentes ou non). Il existe une carte avantage et des tarifs préférentiels pour les familles adhérentes.

Si vous débordez d'idées, si vous voulez contribuer à l'élaboration de toutes ces manifestations, ou pour simplement soutenir cette association créée pour vos enfants, adhérez à l'APEM !

Pour tout renseignement : 07 67 70 65 96

Email : apemfaycienne@gmail.com



Association Fay Loisirs Culture

AFLC

Les ateliers de loisirs créatifs de l'AFLC sont là pour vous faire découvrir différentes disciplines. N'hésitez pas à venir nous rendre une petite visite.



MOSAÏQUE

les lundis et mardis après midi

PEINTURE SUR PORCELAINE

les mercredis et jeudis

DESSIN ET PEINTURE

les mardis après midi

TAPISSERIE

les vendredis toute la journée

MODELAGE

le premier samedi et le 1^{er} lundi de chaque mois

Pour tous renseignements : 02 38 59 59 96 ou 02 38 59 24 19

Association de Jumelage Fay aux Loges-Radicofani



AJFR

L'AJFR fête son dixième anniversaire en 2023 !

L'AJFR est une association de jumelage réunissant deux beaux pays : la France et l'Italie, deux belles régions : le Val de Loire et le Val d'Orcia en Toscane, et deux belles communes : Fay aux Loges et Radicofani.

2013 - 2023 : déjà 10 ans de l'AJFR avec toujours la même volonté et dynamisme de promouvoir et soutenir toutes les actions autour d'un dialogue interculturel, linguistique et d'échanges entre les deux villes jumelles. Ces actions visent à mieux connaître notre pays voisin, développer une conscience européenne et lier des liens amicaux. Plusieurs « graines » ont été plantées et d'autres le seront encore, chaque réussite est un nouvel enrichissement pour les fayciens-fayciennes et pour toutes les associations participantes. Ces projets intergénérationnels permettent chaque année de nous rassembler et consolider un peu plus l'édifice de notre jumelage.

« Rejoindre l'AJFR, c'est partager l'Art de vivre à la Française et la Dolce vita à l'Italienne »



2022 : une année de retour presque à la normale après le COVID, nous avons pu relancer plusieurs de nos activités et avoir de belles participations des adhérents, Fayciennes et Facy-ciens et même des communes voisines intéressées par nos sujets. On notera dans les principales activités :

- Reprises des cours d'Italiens avec un nouveau professeur, deux groupes d'élèves (débutants et confirmés) et son brunch Italien de mars.
- Nouveauté : nos 3 conférences annuelles, Siene et son Palio, Florence et ses Médicis, Naples et sa Pizza.
- Semaine Italienne du 16 au 22 Mai 2022.
- Participation aux jeux Fay' Olympiques dans le cadre de Terre 2024 de jeux.
- Assemblée générale du mois d'Octobre 2022.

2023 : une nouvelle saison, toujours avec de nouvelles idées et ambitions pour notre jumelage. L'AJFR avec la commune se prépare pour fêter ses 10 et vous proposer de nouveaux temps forts :

- **3 cours le Samedi** : pour Débutants (9h-10h30) - Intermédiaires (10h30-12h) et Conversationnel (14h-15h30) : ouvert à tous. Ces cours permettent d'acquérir les bases de la langue italienne, de traiter par des textes ou des chansons des sujets italiens et de se projeter dans des situations du quotidien. Un moment que l'on veut avant tout convivial et participatif. Un brunch a été organisé le 18 mars 2023 avec les participants du cours.
- **Echange avec nos amis italiens** : un projet est en cours au stade ou l'on rédige cet article, sans pour autant en connaître les contours et son aboutissement.

• Un cycle de conférences à thème pour nos adhérents et faycien(s)ne(s) suivi d'un Apéritivo :

- Vendredi 25 Novembre 2022 : « Émigration Italienne »
- Vendredi 10 Février 2023 : « La Toscane d'hier et d'aujourd'hui »
- Jeudi 8 Juin 2023 : « La pasta en Italie »

• La 6^{ème} édition de la « Semaine italienne » du 5 au 11 Juin 2023 avec :



- Animation avec la Maison des jeunes de Fay aux loges
- Animation sur le Marché, repas à la P'tite tablée
- Contes et goûter avec l'équipe de la Médiathèque
- Exposition photos des rues & commerces de Radicofani
- Atelier dégustation de vins Italiens, atelier de cuisine italienne...
- Concours « Pizza & Tiramisu presque parfait » avec des nouveautés.

- Pour nos 10 ans : spectacle Franco-Italien : « La cuillère en Bois »
- Randonnée Fayssima et Apéro musical avec nos associations partenaires et barbecue italien.

Adhésion : venez nous rejoindre et soyez ainsi prioritaire lors de nos activités et lors de nos informations : 15 € pour une adhésion individuelle ou 25 € pour une adhésion Famille.

Email : ajfr.fay.radicofani@gmail.com
 Site : <http://fayauxlogesradicofani.jimdo.com>
 Facebook : <https://www.facebook.com/fayajfr>



Amicale des sapeurs-pompiers

Le centre de première intervention de Fay aux Loges se compose de seize sapeurs-pompiers, dont deux professionnels et trois en double appartenance. Deux recrutements sont en cours. Plus de 440 sorties ont été effectuées, soit 35 000 heures de disponibilité.

Suite aux intempéries que nous avons connues au mois de juin 2022, nous tenons encore à vous remercier pour votre patience, votre compréhension et la gentillesse avec laquelle vous nous avez reçu.

Du côté des manifestations, le centre a participé au cross départemental du SDIS 45, le 14 juillet à Fay au fil de l'eau, au téléthon et bien d'autres.

Au cours de l'année écoulée, Mariline BOUCLET a reçu l'insigne de chef de centre, poste qu'elle occupe depuis dix ans, et la médaille de l'Union départementale ; le

sergent-chef Isabelle VAN DER LINDEN la médaille d'honneur pour vingt ans de service et la médaille de l'Union départementale. Vincent BEURIENNE a été promu au grade d'adjudant-chef et Florian AECK de sergent-chef. Maxence DONNAT s'est vu remettre le diplôme de secours d'urgence aux personnes et la caporal Aurore RENAUD, le diplôme de conducteur d'engins incendie.

Nous profitons de ce moment pour vous souhaiter une très bonne année 2023 !

Adjudant-Chef
Mariline BOUCLET
Chef de Centre
Tél. : 06 10 87 47 35

Caporal
Aurore RENAUD
Présidente de l'amicale



Atout Voix

Atout Voix est une association musicale créée en septembre 2003. Après 2 années compliquées, l'association a repris pleinement toutes ses activités avec en perspective une année 2023 importante puisqu'elle fêtera ses 20 ans. Rendez-vous le week-end des 13 et 14 mai 2023 !

Plus d'une centaine de membres se répartissent dans les différentes composantes de l'association :

CHANT CHORAL

Chœur de chambre
(14 chanteurs amateurs confirmés)
direction : F. Mura / C. Romilly

Chœur des Loges
(pour tous les chanteurs)
direction : E. Dardaine

PRATIQUE MUSICALE INDIVIDUELLE

Piano :
Prof. : D. Jaloux

Guitare :
Prof. : A. Merlet

Clarinette / Trompette :
Prof. : E. Dardaine

Flûte traversière :
Prof. : F. Romilly

Percussions :
Prof. : E. Mondin

Saxophone :
Prof. : S. Romilly

Chant individuel :
Prof. : S. Zentille

PRATIQUE MUSICALE COLLECTIVE

Eveil Musical :
(enfants de 4 à 6 ans)
Prof. : S. Zentille

Harmonie :
(pour tous les musiciens à partir de 3 ans de cours d'instrument)
Direction : S. Romilly



Association ATOOUT VOIX
40, rue des Sorbiers - 45450 Fay aux Loges
Présidente : Anny MURA : 06 20 86 74 85
Stéphane ROMILLY : 06 88 65 37 92
Email : atoutvoix45@gmail.com
Site : <https://sites.google.com/site/atoutvoix>
Facebook : atoutvoix45

Que vous soyez chanteur ou musicien, débutant, amateur ou plus, n'hésitez pas à nous rejoindre !

La Balle à Grain



La Balle à grain propose depuis 10 ans une découverte et une pratique des arts du cirque autour de la jonglerie et des équilibres sur objets à la salle des fêtes de Fay aux Loges. Les cours sont ouverts à tous de 8 ans à 99 ans ! L'association compte 26 adhérents.

Deux créneaux sont proposés, le premier pour les enfants : le jeudi de 18h à 19h30, le second pour les ados/adultes : le jeudi de 20h30 à 22h.

Pour tout renseignement : 07 68 36 70 18
Email : laballagrain@gmail.com
Site : <http://laballagrain.jimdo.com>



Boris et Breda

Boris et Breda est une association amateur qui propose des animations clownesques. Spectacles de rue et en salle pour petits et grands. Magie, jonglage, clowneries diverses, un brin de théâtre, un zeste de mime, et hop le tour est joué.

Boris et Breda ont participé en 2022 au Fay'stival et à Fay au fil de l'eau.

Contact : Denis SARDON 06 80 91 06 53
borisetbreda@gmail.com

CIFAL Club Informatique Fay aux Loges depuis 1998



5 animateurs bénévoles vous accueillent :

- **les mardis de 20h30 à 22h30** avec Nicole, Fabien et Franck
Découverte de l'outil informatique et de son environnement, traitement de texte, tableur, internet, affiches, compositions graphiques, diaporama et retouche photo simple.
- **les jeudis de 18h à 20h** avec Isabelle et Lyne
Découverte de l'outil informatique et de son environnement, traitement de texte, internet, affiches, compositions graphiques, diaporama et retouche photo simple.

Les exercices que nous proposons sont variés mais vos projets nous intéressent également. Aussi n'hésitez pas à les faire partager !

Des postes informatiques sont à la disposition des adhérents mais il est conseillé de venir travailler avec son propre ordinateur portable si vous en avez un et donc avec vos propres logiciels. Pensez à prendre un petit cahier pour prendre des notes.

Si vous n'avez pas du tout de matériel informatique chez vous, il faut prendre conscience qu'il vous sera très difficile voire impossible de progresser. En effet, nous vous conseillons de pratiquer les exercices vus ensemble durant les séances.

Les animateurs s'adaptent au niveau et au rythme de chacun avec des exercices différents.

Les anciens adhérents entourent et aident chaleureusement les nouveaux-venus, dans une ambiance conviviale.

Les grands débutants, qui démarrent timidement leur année, se sentent vite à l'aise devant l'écran et ont hâte d'en apprendre toujours plus.

Afin de créer des liens entre les différents groupes, l'année est ponctuée de rencontres : Assemblée Générale (septembre), galette (janvier), repas de fin d'année (juin).

Comme chaque année, le club informatique sera présent au forum des associations début septembre et sera heureux de répondre à toutes vos questions.

• Cotisation annuelle de 60 €

Pour tout renseignement :
Fabien BOUCHER (Président) au 06 01 95 02 71
Email : cifal.fay@gmail.com

Club des Aînés

50 ans d'existence pour le club des aînés et toujours la convivialité, le partage lors de nos réunions.

En 2022, reprise de nos activités :

- repas en mai (50^{ème} anniversaire) et en novembre,
- sorties dans l'Yonne et en Vendômois,
- visite interclubs à Mardié (musée des vieux outils),
- concours de belote à la salle des fêtes,
- repas choucroute organisé par les aînés ruraux.

PROJETS 2023 :

- une sortie à Moret sur Loing en juin,
- un spectacle cabaret à Vierzon en septembre,
- une sortie interclubs au musée des pompiers avec pique-nique en juillet.



Et toujours nos concours de belote, nos repas et goûters.

Tous les jeudi après-midi à la salle Raimu, nous pratiquons des jeux de société : belote, scrabble, rumikub, triomino, tarot.

Des jeunes retraités viennent nous apporter leur dynamisme, vous aussi, rejoignez-nous.

Pour tout renseignement :
 Marie Thérèse PLOTON (présidente)
 au 02 38 59 52 84 ou le jeudi au pôle, salle Raimu.



Commune Libre de Fay aux Loges

La Commune Libre c'est une association créée en 1929 ayant pour but de divertir, d'organiser des réunions, des spectacles, des excursions, des fêtes comme le ferait un Comité des Fêtes. Autrefois, la Commune libre animait le village avec ses célèbres cavalcades, les concours de joutes, les fêtes vénitienes sur le canal, les concours de pêche, les réveillons du jour de l'An et, plus récemment, la fête de la Saint-Jean, la rencontre des Fay de France et son vide-grenier annuel se déroulant le 1^{er} Week-end de Septembre.

Une passation entre les plus anciens bénévoles qui ont beaucoup donné et le nouveau bureau afin de redynamiser l'association est en cours. L'objectif est de conserver

cette association bientôt centenaire, mais aussi réfléchir à de nouveaux projets (loto, course à voiture à pédale, soirée retrouvaille des classes ou ayant une dizaine, ...)

En 2022, nous avons refait le Vide Grenier- Brocante après 2ans de COVID dans un format un peu différent. De nouveaux adhérents et bénévoles nous ont rejoint pour réussir cette manifestation.

Si comme nous, vous souhaitez participer à la renommée et au dynamisme de notre village, vous avez des idées de nouvelles manifestations : venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement :
 Tél. : 06 73 89 65 50 - Email : commune.libre.fay@gmail.com

*Portes
 Fenêtres
 Volets
 Revêtements de sol
 Aménagements
 Divers travaux de menuiserie*

Beltoise Alan 06.08.78.98.71

*88 route de vitry
 45450 Fay Aux Loges*

alan.beltoise@hotmail.fr

Expression Des Loges



L'association regroupe des artistes fayciens amateurs dans divers domaines tels que la peinture, le pastel, la sculpture, la photographie, le tournage sur bois, la peinture sur porcelaine, l'encadrement...

Des bénévoles animent un atelier pour les enfants à partir de 10 ans, qui peuvent s'initier à diverses techniques, deux mercredis après-midi par mois tout au long de l'année scolaire. Enfants et adultes représentent 35 adhérents.

NOS ACTIVITÉS EN 2022 :

- **le 15 mai** : sortie champêtre,
- **le 28 août** : exposition de peintures et sculptures à l'usine électrique dans le cadre de la manifestation "Fay au fil de l'eau",
- **les 24 et 25 septembre** : exposition annuelle des nouvelles œuvres des adhérents à la salle des fêtes, avec pour invitée d'honneur Marie Paule Daubry qui a présenté ses sculptures,
- **le 15 octobre** : sortie culturelle au château et jardins de Chaumont sur Loire avec une approche de l'art contemporain.



En 2023, l'exposition annuelle aura lieu les 30 septembre et 1^{er} octobre.

Pour tout renseignement :
Serge LEHOUX
Tél. : 06 10 89 23 43
Site : <http://expressiondesloges.fr>

Étoile Sportive Loges et Forêts



ESLF

L'Étoile Sportive Loges et Forêt est née en 2018 de la fusion de Donnery-Fay Football Club et de l'AS Trainou Football (pratique du football et du futsal).

Sa devise : un club pour tous, tous pour un club.
Ses valeurs : RESPECT, PLAISIR et CONVIVIALITÉ.

Quelque soit son âge, chaque licencié (fille ou garçon) de l'ESLF peut pratiquer le football dans un grand club intercommunal - labellisé « Excellence » pour l'école du foot et « Or » pour le pôle féminin - encadré par des éducateurs formés et diplômés. À ce jour, le club recense plus de 400 licenciés et plus de 50 bénévoles.

Le dynamisme du club peut être observé au travers :

- de l'accueil des enfants dès 3 ans : Babyfutsal (45 enfants).
- de l'équité entre les filles et les garçons (tarifs, nombre de séances hebdomadaires).
- des entraînements spécifiques pour les gardiens de but.
- développement de la section futsal.
- nos moyens de communication (site internet www.eslf.fr et réseaux sociaux).

L'ESLF c'est plus de 2000 séances de football par an !!! Le club souhaite développer son image et son identité avec la création du Pack Licence. Nous travaillons avec les communes pour améliorer l'accueil de nos pratiquants. Des projets (mains courantes à Fay, grande modernisation des terrains à Donnery et à Trainou).

L'ESLF propose aussi une pratique en salle dans les différents gymnases communaux et inter-communaux. Le Président et le conseil d'administration remercient vivement la municipalité pour son soutien et vous souhaitent une belle année 2023.

Chers habitants, vous pouvez venir encourager nos équipes les Vendredi, Samedi et Dimanche sur les 3 stades et retrouver toutes les informations et les événements (horaires des matchs et animations) sur le site <http://eslf.fr/> sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Pour tout renseignement :
Frédéric VASSORD - Référent Fay aux Loges
06 86 18 23 44



PÔLE FÉMININ ESLF 2021-2022



Fay en transition



L'association Fay en transition a été créée en 2019. Notre objectif est de s'adapter, d'expérimenter des alternatives locales concrètes et de proposer des pistes de réflexions pour faire face aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux actuels.

Dans cette perspective, nous avons rejoint en 2022, le mouvement des villes en transition. Notre ambition est de contribuer dans notre ville à changer nos pratiques par des actions positives.

Notre collectif citoyen travaille à favoriser le développement de l'économie locale, à consolider notre autonomie, à agir sur notre mobilité, à créer des liens, à promouvoir la solidarité et permettre de réaliser des échanges non commerciaux de services, de savoirs, d'objets et de biens dans l'esprit d'un SEL (Système d'Echanges Local) dans le respect de la législation.

Dans ce cadre, en 2022 nous avons organisé :

- deux marchés de producteurs et artisans locaux en partenariat avec la mairie,
- une conférence sur la gestion de l'eau,
- un atelier remue-ménages pour nos pistes d'actions 2023,
- des cours de couture,
- une animation couture hebdomadaire à l'IME SIFP Clos St Martial,
- un atelier manuel pour les enfants dans le cadre de Fay au fil de l'eau,
- une Gratiféria,
- une mutualisation d'outils et l'achat d'un banc de coupe en location, pour nos adhérents.

En 2023, nous continuons nos actions et une réflexion sur les projets suivants :

- Créer un jardin ouvrier dans la commune,
- Les panneaux solaires à Fay,
- Travailler sur plus de mutualisation pour des achats logiques de la transition,
- Travailler sur l'amélioration de la circulation dans Fay aux Loges,
- Créer une régie maraîchère avec les producteurs locaux,
- Projet de pistes cyclables.

Agir localement, c'est trouver des solutions adaptées à notre réalité avec les personnes, les ressources et les solidarités près de chez nous.

2023 - DATES À RETENIR :

Tous les lundis de 19h à 21h : cours de couture

7 février : Assemblée Générale

12 novembre : Gratiféria

Pour tout renseignement :

Tél. : 06 13 61 89 37

Mail : fayentransition@gmail.com

Facebook : [fayentransition](https://www.facebook.com/fayentransition)

POUR TOUS VOS DIAGNOSTICS, POUR LA VENTE OU LA LOCATION



Ancien cabinet de Denis Chollet,
présent depuis 2006

Jérôme LACOFFRETTE
Tél. 06 76 77 96 59

contact@ldi45.fr

www.ldi45.fr

Fay Oxygène

Course à Pied, Trail, Vélo, VTT,
Marche / Marche Nordique, Stretching Postural®



Venez marcher, courir ou rouler : Fay Oxygène vous propose des activités sportives extérieures pour petits et grands.

DÉCOUVERTE OU PERFECTIONNEMENT DE LA COURSE À PIED

Adultes : les Lundi/Mardi/Mercredi/
Jeudi à 19h - Samedi 8h et 9h :
Rdv parking de la salle des fêtes
de Fay aux Loges.

DÉCOUVERTE OU PERFECTIONNEMENT DE LA MARCHÉ NORDIQUE

Adultes, le Mercredi 9H30 - Dimanche 9h
Sortie mensuelle aux alentours. Rdv à
côté de la piscine de Fay aux Loges.

SORTIE ADULTES, VTT OU VÉLO DE ROUTE

Le dimanche matin ou lundi soir,
horaire selon saison.
Rdv parking du restaurant la Petite
Tablée.

DÉCOUVERTE DE L'ATHLÉTISME : COURSE À PIED, SAUT, LANCER

Avec ou sans le plaisir de la compétition,
au travers de courses organisées
localement. Enfants pour le primaire le
mardi de 16h30 à 18h ou pour les lycéens
de 18h à 19h30.

ÉVÈNEMENTS 2023

DIMANCHE 11 JUIN

· FAYSSIMA, randonnée
pédestre 8 km ou 16 km,
Ravitaillements aux cou-
leurs et saveurs de l'Italie.

DIMANCHE 25 JUIN

· LA FAYCIENNE,
les 10 kms de l'hexagone
(5 ou 10 kms adultes/
1 ou 2 kms enfants)

Retrouvez toutes nos infos :

- sur notre site :
<https://fay-oxygene.jimdofree.com/>
- sur notre page Facebook

Pour tout renseignement :

- Patrice BOISTARD (Président)
- Email : fay.oxygene@gmail.com
- Tél : 06 73 89 65 50

Fay Scrabble



Quoique vous en pensiez, le scrabble est à la portée de tous. Tous les vendredis nous nous retrouvons, sans esprit de compétitions, ni de prise de tête. Venez nous rejoindre à la salle Raimu de 14h à 17h, vous y serez bien accueillis et la partie se termine autour d'un verre et des biscuits. Si vous êtes intéressés, vous pouvez apporter votre jeu et découvrir comment se déroule ce jeu. La cotisation annuelle est de 15€. Pas de vacances pour cette activité.

Contact : Mme MINIERE
02 38 59 20 59 ou 06 28 23 48 48

Formes



Envie de vous éclater sur des rythmes endiablés ! De retrouver le bien être mental et physique !

FORMES, l'association d'événementiel, vous propose des animations sportives, artistiques, culturelles et ludiques (ZUMBA, Strong by Zumba, yoga, elgo, ateliers cuisines, etc...).

Ces activités sont proposées aux particuliers, aux collectivités, aux associations et entreprises, dans des lieux privés ou publics.



Au programme :

- Bonne humeur.
- Joie de vivre.
- Convivialité.
- Lâcher prise.

Pour les grands, les petits, les familles et les amis. Tout cela animé par des professeurs diplômés.

Contact : Stéphanie GOUJON,
Présidente Tél : 06 43 86 95 66
45, rue Abbé G. Thomas
45450 Fay aux Loges
Email : associationformes@gmail.com



Le Patrimoine des Pompiers

L'association du patrimoine est née en 2014 à Orléans suite à la mutation de son président en 2017.

Un autre président est nommé mais suite à divers problèmes, il démissionne en novembre 2018.

C'est alors que je reprends l'association et tous les véhicules arrivent sur la commune de FAY ainsi que le petit matériel et des tenues mais faute de bâtiment nous ne pouvons pas les exposer.

Avec le COVID, nous n'avons pas pu organiser d'expositions extérieures, donc nous avons décidé de faire des portes ouvertes le week-end au siège de l'association d'avril à septembre pour nous faire connaître par les petits comme par les grands et faire découvrir le matériel de nos anciens sapeurs-pompiers.



Nous recevons aussi nos écoles, centre de loisirs, club des aînés, etc.... sur réservation.

Entrée gratuite, les dons sont les bienvenus car nous avons besoin d'argent pour entretenir les véhicules.

Nous sommes 30 adhérents(es) à l'APSP45 et pas uniquement des pompiers.

Pour renseignements sur l'APSP45 :

Jean-Claude LEBRUN, président

Tél. : 06 80 42 97 74

Email : jean-claude-lebrun@wanadoo.fr

45 Route de Nestin, 45450 Fay aux Loges

Le Théâtre des Loges

Vous avez dit « Théâtre » ?

Vous êtes un passionné de théâtre, mais vous n'avez pas encore franchi le pas ?

Le Théâtre des Loges vous accueille tous les mercredis (sauf vacances scolaires). Cours pour ados et enfants (à partir de 7 ans) de 14h à 16h et adultes de 20h à 22h, débutants ou confirmés. Rejoignez-nous !!!!!

AU PROGRAMME :

- Cours technique, improvisation, travail de la voix, du corps et de la concentration.
- Créations de spectacles avec les élèves.
- Bonne humeur et bienveillance.

Le tout animé par Mathilde GUILLON.



Nous contacter :

Stéphanie GOUJON, Présidente

Tél : 06 43 86 95 66

48, rue Abbé G. Thomas - 45450 Fay aux Loges

Email : theatredesloges45450@gmail.com



VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER ?

Contactez votre conseiller Capifrance
Sur la communauté de communes des Loges

Sylvain CAUQUIS

06 02 17 25 25

sylvain.cauquis@capifrance.fr

840 182 828 (ORLEANS)

www.capifrance.fr



Mental Arts Magie



Billetterie Grand Public
9^{ème} Festival
DES STARS DE LA MAGIE
ET DES ÉTOILES DU CIRQUE

http://bit.ly/Resa_festival

La Magie en Croisière
à la découverte des Trésors de Venise et de sa Lagune
du 8 au 12 novembre 2023
10^{ème} anniversaire

En présence de grands noms de la magie française!
et de la chanteuse LILLA qui animera cette croisière à l'italienne

Contact information : mentalartsmagie-secretariat@orange.fr - 06 08 21 93 55

L'association Mental Arts Magie de FAY AUX LOGES est une association internationale indépendante à but non lucratif régie par la loi de 1901. Elle a pour objectif de rassembler et former des passionnés par les arts magiques et le mentalisme de spectacle en vue de divertir un public, de créer et de maintenir des liens entre les adeptes de ces disciplines artistiques et culturelles, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Mental Arts Magie se compose actuellement d'une centaine d'adhérents répartis en France et dans le monde francophone. Elle est représentée en Belgique, en Finlande, en Espagne, au Luxembourg, en Suisse, au Maroc, en Principauté de Monaco et au Canada (Québec).

À Fay aux Loges au Pôle Culturel, elle anime une école de magie intergénérationnelle et organise depuis neuf ans le

Festival International des Stars de la Magie et des Étoiles du Cirque avec les meilleurs artistes du monde. Cet événement unique en région Centre Val de Loire rassemble chaque année un millier de spectateurs sur trois jours. La 9^{ème} édition a eu lieu les 10, 11 et 12 mars 2023 à la salle des fêtes de Fay aux Loges.

En novembre 2023, elle fêtera son 10^{ème} anniversaire lors d'une Croisière Magique à Venise du 8 au 12 novembre à bord du MS MICHELANGELO de CroisiEurope, le leader Européen de la croisière fluviale. Les Fayciennes et les Fayciens peuvent y participer.

Pour tout renseignement :
Tél. : 06 08 21 93 55
Email : mentalartsmagie@orange.fr
Site : www.mental-arts-magie.blogspot.fr

FIERS DE NOS ÉQUIPES !

CONTACT LSDH
10 route de l'Aérodrome
45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel
tél : 02.38.46.30.00
www.lsdh.fr



Métissage

**Venez essayer,
la 1^{ère} séance est offerte !**



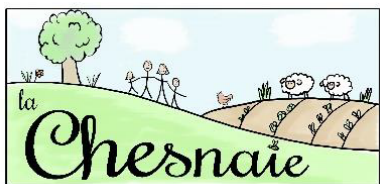
L'association Métissage propose un Atelier d'expression artistique ouvert à tous, les mercredis de 18h à 19h30, salle Gauguin à Fay aux Loges.

Fantaisies picturales, Récup en goguette, Volumes en folie, Compositions fanfarones... sont autant de propositions d'expérimentations et de techniques à découvrir ensemble !

Raphaëlle & Emmanuelle se feront un plaisir de vous accompagner dans vos pérégrinations artistiques ;) Nous fournissons tout le matériel et les outils pour donner libre cours à vos envies et créativité...

Les ateliers visent à épanouir les potentialités expressives et créatives des participants en y développant des oeuvres personnelles et collectives, et pourquoi pas son style ?!

Pour nous contacter :
Tels : 06 65 48 53 17 / 06 28 05 45 53
Mail : metissagechateauaunef@gmail.com
Facebook : Métissage Fay aux loges



**Maraîchage
Œufs
Volailles
Agneau**



Vente directe à la ferme
Vendredi 16h-19h et samedi 9h-12h
et au marché de Fay aux Loges



 <https://www.facebook.com/earl.lachснаia>
<https://marche-des-loges.fr/store/earl-la-chesnaie>

La Chesnaie 45450 Fay aux Loges - earl.lachснаia@free.fr - 06 86 75 56 44

**Pistyle
& tamine**
Votre fleuriste à Fay-aux-Loges
02 38 24 83 60
2 rue Notre Dame



JULIEN Michel
121 route de Sully
45450 FAY AUX LOGES
Tel: 02 38 59 91 69
michel.julien15@laposte.net

DESSINATEUR – METREUR
Dossier permis de construire
Coordination de travaux
Constructions neuves,
Extensions, Réhabilitations.



AGENCE DE FAY AUX LOGES

41, RUE ABBE THOMAS

Toute une équipe pour vous accompagner et vous conseiller dans vos projets

POUR NOUS JOINDRE : 02 38 60 29 23*

*Appel non surtaxé. Coût selon opérateur. Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi jusqu'à 16h.

 ca-centreloire.fr |  [exprimez-vous.ca-centreloire.fr](https://www.exprimez-vous.ca-centreloire.fr) |  [facebook.com/CreditAgricoleCentreLoire](https://www.facebook.com/CreditAgricoleCentreLoire)

***Crédit selon fournisseur d'accès
Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel (CRCAM) Centre Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 8 allée des Collèges, 18520 Bourges Cedex 9. 368 824 714 RCS Bourges - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en assurance sous le n° 07 009 045.



Le salon d'Emilie
Coiffure Mixte
25, rue du Général de Gaulle
45450 Fay-aux-loges
02.38.59.57.25

Paroisse de Fay aux Loges

Groupement paroissial de Fay aux Loges, Ingrannes et Sully la Chapelle - Pôle missionnaire Orléans Bionne Forêt.

Messes :

2^{ème} dimanche du mois à Fay aux Loges à 11 h,
4^{ème} dimanche du mois à Sully la Chapelle à 11 h.

Catéchèse (8- 11 ans) et éveil à la foi :

à partir de 5 ans, les rencontres ont lieu les dimanches.

Contact : Christelle Tessier 06 79 92 64 82.

Aumônerie des collèges et lycées :

Contact : Christelle Dargent
au 06 20 02 44 39

Demandes de mariage :

Inscription sur rendez-vous au moins six mois avant la date souhaitée.

Demande de baptême :

Pour les enfants de moins de 3 ans

- Inscription au presbytère sur rendez-vous au moins trois mois avant la date souhaitée.
- Pour les enfants de plus de 3 ans contacter Joanna Thomas : 06 30 17 26 26
- Baptême adultes, contacter la paroisse ou Christine de Beaucorps 06 63 12 25 87

Deuil : les pompes funèbres vous mettront en relation avec la paroisse. En cas d'urgence, contactez Père Sylvestre au 06 95 61 51 34.

Rosaire : réunions de prière le 3^{ème} mardi du mois à 14h au centre paroissial Saint Joseph.

Communication : La revue *le Renouveau* ne sera plus systématiquement distribuée. Des exemplaires seront désormais disponibles au fond de nos églises.



Pour d'autres informations :

Site du diocèse : www.oreans.catholique.fr - paroisse de Fay
Site de la mairie de Fay aux Loges et le Faycien
Facebook : Groupement Paroissial de Fay aux Loges, Ingrannes et Sully la Chapelle

Prêtre référent :

Père Sylvestre NDAGIJIMANA
1 place du Cloître
Saint Denis de l'Hôtel
Tél. : 06 95 61 51 34

Contact de la paroisse et prise de rendez-vous :

Par mail : paroissenotredamefay@gmail.com
Merci de préciser le motif (mariage, baptême, demande de certificat...) et votre téléphone pour être recontacté.

Presbytère de Fay aux Loges
11, rue de la Moinerie

Centre paroissial Saint Joseph
10, rue de la Moinerie
Rencontres : éveil à la foi et catéchèse, réunions de préparations au baptême et groupes de prière.

PG CATM

FAY AUX LOGES · SULLY LA CHAPELLE · INGRANNES



Nous voilà de nouveau réunis, combattants de la troisième génération du feu, célébrons 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie qui a duré de 1952 à 1962.

Cette assemblée générale du 18 janvier 2023 avec une quarantaine de participants sur 42 adhérents ; 34 CATM, 7 veuves, 1 sympathisante.

Une minute de silence pour nos 25 000 morts et milliers de blessés. Saluons leur courage. Tous ont lutté pour servir la France, plus d'un million d'appelés ont participé à la guerre d'Algérie.

Madame Joudiou Micheline, secrétaire remplaçant Monsieur Ligouy qui reste au bureau, a énuméré les activités et cérémonies de l'année 2022. Monsieur Mahé Jean-Pierre, trésorier, présente le bilan financier en léger déficit avec

l'achat des fleurs et les plaques funéraires se servant sur la réserve des années passées pour régler les factures.

Depuis deux années d'absence, dû à la pandémie de la Covid 19, nous avons malgré tout participé, en petit comité, aux cérémonies du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre avec dépôt des gerbes et lecture des manifestes.

Des secours ont été apportés aux adhérents en difficulté de la part de l'ONAC et de l'association d'Orléans.

À partir du 1^{er} janvier 2023, les conjoints survivants et titulaires de la carte du combattant peuvent bénéficier d'une demi-part supplémentaire pour le calcul de leur impôt à partir de 74 ans, quel que soit l'âge auquel est décédé leur conjoint.

Pour 2022, Jean-Pierre Mahé a participé à l'assemblée départementale

des PG-CATM de Donnery. La réunion des présidents, des trésoriers et secrétaires a eu lieu à Lailly-en-val où assistaient, Messieurs Michaux Bernard, Joudiou René et Helbert Guy.

Toujours à l'honneur, nos porte-drapeaux qui apportent à cette cérémonie émotion et fierté et portent haut et fort les couleurs de notre beau pays la France.

Médaille de la Croix du combat remise à Monsieur Place Roger par Monsieur Mura, maire de Fay aux Loges.

N'ayant pas de questions des participants, nous partageons la galette pour finir la bonne santé à tous pour cette nouvelle année.

Pour tout renseignement :
M. René Joudiou, le président



Prim'Sports



2023, et pourquoi pas ?

2022 nous aura vu pagayer, escalader, volleyer, et surtout partager des moments de sport privilégiés autour de pratiques multiples allant du badminton au baseball et du judo au tchoukball.

Ce sont donc 7 belles sessions de stages, sur les petites et grandes vacances scolaires, qui auront fait de 2022 une année pleine et réussie !

Et pour 2023, tout en doublant le cap de nos 11 ans d'âge, pourquoi pas rééditer le meilleur de Prim'Sports ? Du canoë, du VTT, de d'escalade ? Nos éducateurs sportifs seront prêts à répondre présents, comme à chaque fois, pour proposer une programmation attrayante à nos jeunes stagiaires. Comme toujours, nous accueillerons les enfants scolarisés du CE2 à la 5^{ème} sur le site du gymnase communautaire. Les inscriptions sont ouvertes un mois avant chaque session via notre blog prim-sports.blogspot.com

Président : Christophe CHARREIRE
 Secrétaire : Claire BARATIN
 Site : [https:// prim-sports.blogspot.com](https://prim-sports.blogspot.com)



Union Commerciale Artisanale et Industrielle de Fay aux Loges

UCAI

L'association UCAI (Union Commerciale Artisanale et Industrielle de Fay aux Loges) est la représentation locale de l'ensemble des Commerçants, Artisans, Industriels, prestataires de services ainsi que des professions libérales de la commune.

L'UCAI se positionne en interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des acteurs économiques locaux en étant un relai naturel avec la municipalité, la région, les associations culturelles et sportives, permettant de valoriser et de dynamiser la commune.

C'est plus de 120 commerçants et artisans sur Fay aux Loges !

Nous sommes heureux de vous proposer, en fonction des aléas de la situation sanitaire, de belles rencontres festives au cours de l'année à venir.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir lors de notre traditionnelle soirée guinguette le samedi 24 juin 2023, à la salle des fêtes, avec animation, restauration sur place barbecue et buvette.

Courant décembre 2023, l'animation de Noël avec tombola, crêpes, vin chaud et la visite du père Noël.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux.

Pour tout renseignement :
 Email: ucaigmx.fr

USC-FAY

L'USC-FAY toujours très active en 2022 !

La randonnée de printemps n'ayant pu avoir lieu, c'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que les membres de l'association ont préparé la randonnée du 2 octobre 2022. 3 circuits étaient proposés aux marcheurs : 19, 13 et 8 km.



Comme on peut le voir sur la photo, Jean-Luc et ses « acolytes » attendaient de pied ferme les randonneurs. Après une agréable balade au bord du Canal, en forêt et dans la campagne faycienne sous un ciel

clément, ils furent ravis de déguster tous les mets préparés par les bénévoles et en particulier l'émincé de bœuf

aux petits oignons préparé par notre « Chef préféré » et les fameuses confitures de Geneviève et Isabelle.

Quant au Thé Dansant du 6 novembre, animé par l'orchestre de François MAZERAT, ce fut une belle réussite. En effet, quel plaisir pour les amateurs de danses de se retrouver sur le magnifique parquet de la salle des fêtes de Fay aux Loges !

Je remercie de tout cœur les bénévoles de l'USC-FAY et sympathisants qui accueillent tous ces amateurs de marche et de danse avec beaucoup de gentillesse.

Nos prochains rendez-vous en 2023 :

- 14/05 : Randonnée de printemps
- 03/10 : Randonnée d'automne
- 05/11 : Thé Dansant

US Fay Basket



Le basket dès 5 ans à Fay aux Loges. Un record cette saison : 131 licenciés malgré les contraintes de salles.

Le gymnase Emile Charreire étant en travaux pour la saison sportive, nous devons occuper d'autres gymnases de communes avoisinantes. Remerciements aux clubs et communes de Donnery et Vitry aux Loges, ainsi que la Communauté de Communes des Loges et la municipalité de Fay-aux-Loges.

Le club est en CTC avec St Denis de l'Hôtel, cela nous permet d'accueillir plus de licenciés et de former des équipes entre club.

Cette saison, 11 équipes sont engagées en championnats départementaux ou interdépartementaux, 4 féminines (u9, u11, u15 et Loisirs), 7 masculines (u9 au sénior).

Notre apprenti Victor en BPJEPS Basket a obtenu son diplôme en juin. Ne trouvant pas



d'apprenti cette saison, nous avons engagé un salarié, Corentin qui s'occupe des entraînements le mercredi. Nos bénévoles encadrent les équipes pour les autres entraînements et le BPJEPS de St Denis de l'Hôtel, Mathis, dispense les entraînements à St Denis de l'Hôtel.

Le premier enjeu, avant toute notion de victoire, est que nous prenions du plaisir lors des rencontres ou des entraînements. Nous nous devons de respecter adversaires, arbitres et table de marque dans une ambiance de convivialité.

Nous sommes à votre écoute pour vous informer sur les possibilités de jeu. Il y en a pour tout le monde.

Email : usfbasket45@neuf.fr
Facebook : US Fay Basket

US Fay Club de Billard



Durant l'année 2022, nous étions 33 joueurs. Nous avons organisé un tournoi interne. Nous avons changé un tapis, la cotisation était de 40€. Les joueurs entrent dans la salle à l'aide d'un badge, qui est donné contre 20€ et qui sont rendus quand un joueur quitte le club contre le retour du badge. Tout mineur voulant s'inscrire doit être accompagné d'un adulte quand il vient jouer. L'assemblée générale du billard s'est tenu le vendredi 20 janvier 2023 à la salle RAIMU.

Pour inscription ou renseignements au 06 31 91 37 90



US Fay Gymnastique Volontaire

L'association sportive US Fay Gymnastique vous propose des cours pilates* et cardio* dispensés par Véronique notre animatrice.



Les cours sont organisés comme suit :

Le MARDI MATIN

RÉVEIL MUSCULAIRE AVEC
de 8h45 à 9h45 un cours pilates* suivi
de 9h55 à 11h55 d'un cours dynamique

Le MERCREDI

de 18h30 à 19h15 cours pilates*
de 19h30 à 20h15 cours cardio*
de 20h20 à 21h05 cours pilates*

Il est possible d'enchaîner deux cours (cours pilates* + cours cardio*). Nous vous proposons deux cours d'essai gratuits fin juin ou début septembre. Les inscriptions se font au Forum des associations en septembre. Pour les cours prévoir des chaussures de sport, uniquement réservées à la salle (pas de semelles noires), un tapis, un gros ballon, des chaussettes antidérapantes pour les cours pilates*, et un step utilisé une fois sur quatre pour les cours cardio du mercredi.

Pilates* (travail musculaire en profondeur, prise de conscience de son corps)
Cardio* (gym tonique, danse party, step)

Pour tout renseignement :
Marie-Annick DOMAIN
Tél. : 06 73 56 05 22



US Fay Modern'Jazz Fay Donnery

Avoir une activité sportive est indispensable pour garder la forme, le moral et la santé. L'association Modern 'Jazz Fay-Donnery vous propose des activités pour tous dans une ambiance décontractée, de 4 ans à ...

L'année 2022/2023 connaît quelques changements au sein du conseil d'administration, une nouvelle équipe, de nouvelles idées pour cette association qui nous tient tant à cœur.

LUNDI	
17h15/18h15	Modern jazz CE1, CE2
18h20/19h20	Hip-Hop moyen
19h25/20h25	Hip-Hop confirmé
20h30/21h15	Zumba
MARDI	
17h15/18h15	Classique débutant
18h20/19h20	Classique Moyen
19h25/20h25	Prépa concours
20h30/21h30	Contemporain

MERCREDI	
9h30/10h15	CP
10h20/11h05	Grande section
11h10/11h55	Moyenne section
JEUDI	
17h15/18h15	Hip Hop débutant
18h20/19h20	Hip Hop Niveau 1&2
19h25/20h25	Hip Hop Niveau 3
20h30/21h15	Zumba
21h20/22h20	Adultes

À noter dans vos agendas : le 17 juin 2023, notre Gala de danse annuel, thème Peinture et Sculpture

Pour tout renseignement : Colette MOUSSARD 07 69 82 77 47
Email : modernjazzfay@gmail.com



US Fay Pétanque



L'US FAY Pétanque continue son développement. Nous finissons cette année 2022 avec 40 licenciés et 10 adhérents qui représentent l'US Fay Pétanque sur les terrains de la région. Effectivement, cette année, nous avons eu une bonne représentation sur les terrains de la région :

- 3 équipes séniors en championnat des clubs se hissant honorablement vers le haut des classements.
- 1 équipe vétérans qui rate la montée en catégorie supérieure de très peu.

L'assiduité aux entraînements finira par payer, et on l'espère, permettra de hisser haut les couleurs de Fay sur les qualifications et championnats régionaux de la fédération durant l'année prochaine.

Comme chaque année, nous avons organisé fin août une journée conviviale autour d'un sociétaire réunissant licenciés, adhérents et invités. Ce fut une belle journée de détente autour de la pétanque qui a réuni une cinquantaine de sportifs motivés.

Cette année, le club a vu son bureau initialement installé dans les locaux du gymnase, déménager proche de la piscine, à la suite des travaux de rénovation du gymnase. Ce déménagement momentané nous permet de continuer nos activités le temps des travaux d'amélioration du gymnase.

Pour information aux personnes susceptibles de nous rejoindre, nos entraînements se déroulent sur les terrains de pétanque mis à notre disposition (derrière le gymnase) tous les lundis (14h-18h), mardis (17h30-20h), mercredi (14h-18h), vendredi (14h-20h) et enfin les dimanches (9h30-12h) et ce malgré les travaux en cours sur le gymnase.

Bienvenue à tous, venez nous rencontrer et partager notre passion lors de nos entraînements afin de profiter d'un bon moment.

Pour tout renseignement :
 Mr Olivier LEBON, président
 Tél. : 07 48 14 41 62
 Email : olivier.lebon2022@gmail.com

US Fay Tarot



Le club de tarot a arrêté ses activités en fin d'année, c'est-à-dire le 31 décembre 2022.

Le club fut créé en 1987 par Messieurs Vidal-Peltier-Barsi, 2 présidents et 1 présidente se sont succédés, M. Dénoue, Mme Callibet, M. Durand. Après 25 ans d'existence, nous avons eu des temps forts notamment des concours à la salle des fêtes avec plus de 100 joueurs, des sorties appréciées par les adhérents et certains de nos joueurs en compétition.

Nous étions un club connu et apprécié mais malheureusement nos adhérents vieillissent et pas de nouveaux joueurs pour maintenir les effectifs. Les joueurs de cartes sont en diminution, le numérique remplace. J'ai tout fait pour sauver le club, sans résultat, il y a trop de contraintes. Avant de conclure, je voudrais remercier la municipalité pour son aide.

M. Claude DURAND



TERRASSEMENTS
 Travaux à la mini-pelle / tracto
 Location de mini-pelle avec chauffeur
 Fourniture de matériaux : Calcaire - Cailloux - Sables...
Ent. BARBERON Patrick
 25, rue de la Bretauche - 45450 FAY-AUX-LOGES
Tél. 02 38 57 31 47

Annuaire des associations

AAPMA LA PERCHE FAYCIENNE

M. RABIAN Jacky
48, rue Abbé G. Thomas
45450 Fay aux Loges
jacky.rabian@bbox.fr
06-67-46-81-66
LOISIRS

AFLC Fay-Loisirs-Culture

Mme DUPLOUY Béatrice
67, rue des Sorbiers
45450 Fay aux Loges
duplouy.joe@neuf.fr
02-38-59-24-19
LOISIRS

AJFR Association de Jumelage Fay - Radicofani

M. ORLANDO Christophe
17, rue André Chenal
45450 Fay aux Loges
ajfr.fayradicofani@gmail.com
06-65-87-48-58
TOURISME ET PATRIMOINE

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Mme RENAUD Aurore
11, rue André Chenal
45450 Fay aux Loges
amicale_fal@sdis45.fr
06-58-61-06-50
ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

APEM FAY Association des parents d'élèves de l'école maternelle

M. LANSIART Arnaud
et Mme FOUQUET Aurélie
48, rue Abbé Georges Thomas
45450 Fay aux Loges
apemfaycienne@gmail.com
07-67-70-65-96
EDUCATION, ENFANCE,
JEUNESSE

ASEP Association sportive de l'école primaire

Mme BOISMOREAU Linda
L'Aubinière - Route de la Bouvarderie
45450 Fay aux Loges
auger.linda@bbox.fr
06-63-05-19-83
SPORT

ASSOCIATION PATRIMOINE SAPEURS-POMPIERS 45

M. LEBRUN Jean-Claude
45, route de Nestin
45450 Fay aux Loges
jean-claude-lebrun@wanadoo.fr
06-80-42-97-74
CULTURE & PATRIMOINE

ATOUT VOIX

Mme MURA Anny
40, rue des Sorbiers
45450 Fay aux Loges
atoutvoix45@gmail.com
06-20-86-74-85
LOISIRS

BAL - LA BALLE À GRAIN

M. THIRIOUX Valère
48, rue Abbé Georges Thomas
45450 Fay aux Loges
laballagrain@gmail.com
06-80-59-36-80
LOISIRS

BORIS et BRED A

M. SARDON Denis
269 hameau de Nestin
45450 Fay aux Loges
borisetbreda@gmail.com
06-80-91-06-53
LOISIRS

ÇA DANSE À FAY

Mme TALLON Stéphanie
85, route de Sandillon
45150 Férolles
danseafay@gmail.com
06-95-11-28-76
LOISIRS

CIFAL

Club informatique
M. BOUCHER Fabien
61, Rocade des Carriers
45450 Fay aux Loges
cifal.fay@gmail.com
06-01-95-02-71
ÉDUCATION

CLUB DES AINÉS

Mme PLOTON Marie-Thérèse
40, rue des Maisons Pavées
45450 Fay aux Loges
rene_ploton@orange.fr
02-38-59-52-84
SENIOR

COMMUNE LIBRE

M. BOISTARD Patrice
Le Chaumontois
45450 Fay aux Loges
commune.libre.fay@gmail.com
06-73-89-65-50
VIE LOCALE ET CITOYENNETÉ

CUMA Coopérative d'utilisation de matériel agricole

M. CORDIER Bruno
19, rue des Maisons Pavées
45450 Fay aux Loges
cordierbf@wanadoo.fr
06-77-01-65-23
ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

EDL - Expression Des Loges

M. LEHOUX Serge
48, rue Abbé Georges Thomas
45450 Fay aux Loges
lehouxserge@orange.fr
06-10-89-23-43
LOISIRS

ESLF

Étoile Sportive Loges et Forêt
M. CAMPÉ Jérôme
50, rue André Chenal
45450 Fay aux Loges
eslfsecretariat@gmail.com
06-63-51-71-07
SPORT

FAY EN TRANSITION

Mme PETIT PIERRE Sabine
9 rue des Crots
45450 Fay aux Loges
fayenttransition@gmail.com
06-13-47-73-09
VIE LOCALE ET CITOYENNETÉ

FAY JAZZ

M. LECOINTE Jean-Philippe
109, route de Gourdet
45450 Fay aux Loges
maxjazz@free.fr
06-75-82-18-10
LOISIRS

FAY OXYGENE

M. BOISTARD Patrice
Le Chaumontois
45450 Fay aux Loges
fay.oxygene@gmail.com
06-73-89-65-50
SPORT

FAY SCRABBLE

Mme MINIERE Marie-Jeanne
La Maison des Bois
45450 Fay aux Loges
mjminiere@yahoo.fr
06-28-23-48-48
LOISIRS

FORMES

Mme MOUNY Stéphanie
45, rue Abbé Georges Thomas
45450 Fay aux Loges
associationformes@gmail.com
06-43-86-95-66
LOISIRS

LE THÉÂTRE DES LOGES

Mme GOUJON Stéphanie
48, rue Abbé Georges Thomas
45450 Fay aux Loges
theatredesloges45450@gmail.com
06-19-03-75-86
CULTURE

LES CHEVEUX D'OR

Mme ADEAU Monique
EHPAD PETIT PIERRE
14 rue Pierre Avezard
45450 Fay aux Loges
monique.adeau@hotmail.fr
06-19-03-75-86
SENIOR

LES MACAFÉ.S

Association collégiale
La ferme de Reuilly
3, chemin de la Bouvarderie
45450 Fay aux Loges
lesmacafes@mailo.com
06-06-45-25-37
CULTURE

L'ILE ENCHANTÉE DES BAMBINS

Mme BARDOT Patricia
La Bouvarderie
45450 Fay aux Loges
patounelly@sfr.fr
06-13-93-10-70
EDUCATION, ENFANCE,
JEUNESSE

MENTAL ARTS MAGIE

M. CHABIN Roger
13, route de la Courie
45450 Fay aux Loges
mentalartsmagie@orange.fr
06-08-21-93-55
LOISIRS

METISSAGE

M. Gilles BRUNO
70, rue Bonne Dame
45110 Châteauneuf sur Loire
metissagechateauneuf@gmail.com
07-82-06-73-73
LOISIRS

NIWAKI

M. MOULIN Thierry
37, chemin de la They
45450 Fay aux Loges
la.lauthiere@gmail.com
06-89-84-63-61
LOISIRS

PAROISSE

Mme THOMAS Joanna
11, rue de la Moinerie
45450 Fay aux Loges
paroissenotredamefay@gmail.com
06-30-17-26-26
CULTE

PG-CATM

**Anciens combattants
d'Algérie, Tunisie et Maroc**
M. JOUDIOU René
34, rue Alphonse Desbrosses
45450 Fay aux Loges
rene.joudiou@orange.fr
02-38-59-25-78
PATRIOTIQUE

PRIM'SPORTS

**Stages sportifs pour les
scolaires**
M. CHARREIRE Christophe
11, Clos Parer
45450 Fay aux Loges
primsports@gmail.com
06-68-61-00-10
SPORT

TOUT COURT

**Le Grand Loir
Expositions, concerts,
spectacles**
M.RENAULT Christian
36, rue des Maillets
45450 Fay aux Loges
c.renault45@laposte.net
06-62-02-89-12
CULTURE

UCAI FAY

**Union Commerciale
Artisanale et Industrielle**
Mme LECESTRE Marine
10, rue Notre Dame
45450 Fay aux Loges
ucaif@gmx.fr
06-38-31-93-29
ÉCONOMIE ET EMPLOI

US FAY Basket

M. COLIN Benoit
117, rue de Venny - 45450 Donnery
usfbasket45@neuf.fr
02-38-59-21-81
SPORT

US FAY Billard

M. AUBOURG Jean-François
39, rue du Moulin d'Aveau
45450 Fay aux Loges
didicacalolo@orange.fr
02-38-59-26-05
LOISIRS

US FAY Gymnastique Volontaire

Mme DOMAIN Marie-Annick
Le Vendredi - 45450 Fay aux Loges
marieannick.domain@gmail.com
06-73-56-05-22
SPORT & LOISIRS

US FAY Modern' Jazz Fay

Mme MOUSSARD Colette
13 rue des Catalpas
45450 Saint Denis de l'Hôtel
modernjazzfay@gmail.com
07-69-82-77-47
LOISIRS

US FAY Pétanque

M. LEBON Olivier
45, rue des Maillets - 45450 Fay aux Loges
olivesandra@orange.fr
06-83-69-54-94
SPORT

US FAY Tennis

M. DURAND Alain
Rue aux Vaches - 45450 Fay aux Loges
faytennis@gmail.com
06-47-83-16-17
SPORT

USC FAY Union Sportive

Mme PIAULT-LACASSAGNE Annie
68, rue des Sorbiers
45450 Fay aux Loges
annie.piault-lacassagne@hotmail.fr
02-38-57-00-46
SPORT

**CÉRÉMONIES HOMMAGES
ET PORTE-DRAPEAU**

Mme DELPECH
45470 Trainou

M. BENTZ
45110 Châteauneuf-sur-Loire

M. HUREL Franck
45450 Fay aux Loges

M. HELBERT Guy
28150 Ymonville

M. THIERRY Régis
45450 Fay aux Loges

M. MARAIS Raymond
45110 Châteauneuf-sur-Loire

M. JOUDIOU René
45450 Fay aux Loges

TDL45
THERMOLAQUAGE
DU LOIRET

*Pour les professionnels
et particuliers.*

CHAÎNE DE THERMOLAQUAGE DE 6m40
CABINE DE PEINTURE LIQUIDE TYPE AUTOMOBILE
GRENAILLAGE ACIER
VITRIFICATION BOIS
ENLEVEMENT ET LIVRAISON CAMION PLATEAU
DEVIS SOUS 48 HEURES

9 rue Aristide Briand - ZAC des LOGES - 45450 FAY AUX LOGES
tél. 02 38 64 89 78
email : contact@tdl45.fr

Tailles et soin des arbres
Démontage à risque
Entretien de Parc
ÉLAGUEUR DIPLÔMÉ


Fabian : 06 84 35 45 95 - Yann : 06 33 26 18 86
arbofreres@outlook.fr

Route de Gourdet - 45450 FAY AUX LOGES

Arbo'Frères






ACCÈS SAP
Coopérative

BÉNÉFICIEZ DE
-50%
DE RÉDUCTION OU
CRÉDIT D'IMPÔT

sur nos
prestations
d'entretien
de jardin.

Les prestations concernées :
La taille de haie, la tonte,
le débroussaillage

icc

publicité

IMPRESSION NUMÉRIQUE
Adhésifs, Banderoles, Déco de véhicules, Enseignes ...

FRAISAGE
Usinage en forme PVC, Aluminium, Dibond, Bois ...

GRAVURE LASER
Goodies, Objets en bois, aluminium, liège ...

MARQUAGE PUBLICITAIRE
Tee-shirts, Polos, Vêtements de travail, Sacs, Stylos, Briquets ...

PAPETERIE
Cartes de visite, Enveloppes, Têtes de lettre, Flyers, Brochures ...

www.icc-publicite.com

ÉRIC BEURET

TÉL +33(0)2 38 59 56 19
eric.beuret@wanadoo.fr



GARAGE BEURET
142, rue Jean Parer
45450 FAY AUX LOGES

citroen.fr

l'Adresse

CABINET CHESNEAU

ACHAT - VENTE
LOCATION
GESTION - SYNDIC

9 agences à votre service

 CHÉCY 02.38.222.777	 NEUVILLE-AUX-BOIS 02.38.75.55.55
 JARGEAU 02.38.46.10.60	 FAY-AUX-LOGES 02.38.59.52.53
 SAINT-JEAN-DE-BRAYE 02.38.61.65.35	 SANDILLON 02.38.22.10.21
 SAUJON 05.46.06.11.75	 ORLÉANS 02.38.59.95.75

 LA ROCHELLE
05.46.41.93.09

www.cabinetchesneau.com

 Cabinet Chesneau

Facility's

1^{er} Réseau Régional d'Aide à Domicile

- ▶ Ménage
- ▶ Repassage
- ▶ Jardinage
- ▶ Nettoyage de Vitres
- ▶ Petit Bricolage
- ▶ Garde d'Enfants

Devis Gratuit

50% de Réduction d'Impôts

Offrez-vous du temps libre!

02 38 57 04 73

13, rue Ponson du Terrail
45450 Fay-aux-Loges

Mail: facilitys@wanadoo.fr

Facility's

Paysage & Professionnels

02 38 57 04 73

13, Rue Ponson du Terrail
45450 Fay-aux-Loges

sarl.facilitys@gmail.com

Professionnels des Services Paysagés

- Elagage
- Abattage
- Haies
- Parcs & Jardins

Devis Gratuit

Facility's Ménage - Repassage - Jardinage

État civil

NAISSANCES 2022

GUILLEBOT Eden
15 janvier 2022

LAINÉ LANIESSE Lyno,
Christophe, Alain, Jacques
29 janvier 2022

DE PORTI Valentino, Lucien,
André
31 janvier 2022

MADI Alya, Yzia
12 février 2022

RAPINE Clément, Guillaume
18 mars 2022

BLONDEAU Apolline, Héloïse,
Eliane
23 mars 2022

LEGRAND Lénaël,
Louka, Éric
27 mars 2022

BEURIENNE Agathe,
Marie-Laure
1^{er} avril 2022

DUJARDIN Andrea,
Vanhsana, Giuliann
16 mai 2022

VAN BOXSOM Iris,
Isabelle, Florence
31 mai 2022

TEVENAZ Trévis, Manuel
31 mai 2022

LEMAIRE Elliott, Louis
2 juin 2022

LIM Julian, Laurent, David
17 juin 2022

LAURENCEAU Marcel, Léon,
Henri
6 août 2022

FARNAULT Alessio
25 août 2022

PAULMIN Maëlle,
Isabelle, Claire
12 septembre 2022

GAUTHIER Mathis,
Jean, Didier
22 septembre 2022

VACHER LAHAYE Lisa
14 octobre 2022

LISA Théa
16 octobre 2022

DORLÉANS Olivia, Gisèle,
Hélène
10 novembre 2022

JADI Nour
19 novembre 2022

CHAUCOT Noam
22 novembre 2022

SENZIER Arya
2 décembre 2022

RODRIGUES ESTEBAN Nyno
15 décembre 2022

RODRIGUES ESTEBAN Tyméo
15 décembre 2022

MARIAGES 2022

Jason BOUCLET
et Coraline MOIZARD
12 mars 2022

Paul-Albert RUDELLE
et Raphaëlle DAOUPHARS
19 mars 2022

Cédric BROCHADO
et Marie-Elisabeth DUCAMP
4 juin 2022

Tony DA CUNHA
et Vanessa LESERRE
4 juin 2022

Nathaniel GUERNIC
et Delphine DESBROSSES
4 juin 2022

David MEGRET
et Audrey DESBROSSES
11 juin 2022

Geoffrey MONCHAUX
et Solenne LEFEVRE
2 juillet 2022

Vincent DE PORTI
et Alice BURTIN
9 juillet 2022

Alexandre MEDEIROS
et Vanessa KRASZEWSKI
9 juillet 2022

Jérémy VINAUGER
et Caroline BAYON
16 juillet 2022

Benoît CHAUVIN
et Laetitia, CHAMPION
16 juillet 2022

Mohand TOUATI
et Asma AHFIR
18 juillet 2022

Julien MARCK
et Maude ALEXIS
13 août 2022

DÉCÈS 2022

BARON Janine, Solange née
BILLARD
1^{er} janvier 2022

SIFFELET Jean, Lucien, Camille
2 janvier 2022

JAHIER Simone, Camille née
HARANG
4 janvier 2022

BARBACHOU Claude,
Bernard, Michel
5 janvier 2022

LACHAUD Guy, René
23 janvier 2022

AUGER Christel Claudine
Danielle Eliane née BART
30 janvier 2022

MERANDON Marianne,
Patricia née VENON
6 février 2022

SIFFELET Françoise, Léa,
Jeanne, Madeleine née
DUPEU
6 mars 2022

PRUVOT Andrée née
DESPINOY
23 mars 2022

HATTON Alain, René, André
25 mars 2022

CHESNÉ Patrick, André, Marcel
21 avril 2022

PERRIN Paul, René
24 avril 2022

CHEVALIER Annie, Colette
née MORSIANI
6 mai 2022

MARAND Madeleine, Hélène
née FISCHER
11 mai 2022

LAFOND Jeannine, Marcelle,
Léonce née HELLER
12 mai 2022

MASSON Jean Maurice Paul
16 mai 2022

BERTHELIN Roland, Yves,
Jean, Maxime
2 juin 2022

CUYSY Simone, Madeleine,
Juliette née BLIN
4 juin 2022

SARRON Claude, Gabriel,
René
5 juin 2022

GAUDRY Louise, Georgina
née MAHÉRAULT
20 juin 2022

MATOS DE MACEDO José
28 juin 2022

LEBRUN Christiane Aurore
née ESCANDE
5 juillet 2022

CHENUÉ Béatrice Marie née ROI
13 juillet 2022

LACROIX Françoise,
Bernadette née
TOURLOURAT
23 juillet 2022

BOISSAY Claudine, Andrée
née VINAUGER
11 août 2022

GRILLON Andrée, Renée,
Emilienne née BOURGEOIS
16 août 2022

MARTIN Anne, Françoise,
Augustine née GOURMELON
20 août 2022

JAUNAS Roger, Marcel,
Raymond
10 septembre 2022

PEIXOTO Philippe
11 septembre 2022

ANTOINE Laurent, André
28 septembre 2022

LELARGE Raymond Louis André
1^{er} octobre 2022

de MOULINS de ROCHEFORT
Thibault, Marie, Léopold
11 octobre 2022

GRANDMAÎTRE Marcel, Paul,
André
13 octobre 2022

TOUTIN Claudine, Jeanne,
Marie née TAUZI
15 octobre 2022

KERDILÈS Monique, Lucette,
Micheline née HUET
18 octobre 2022

HUTINET Sandrine, Marie-
Rène, Pascale née DUCLOUX
19 octobre 2022

REIGNIER Jeannine,
Georgette, Herminie née
DELAHAIS
27 octobre 2022

MILLET Ginette Mauricette
née MINIERE
31 octobre 2022

LE GOFF Madeleine, Renée,
Louise née MARCHAND
21 novembre 2022

LEGRAND Henriette,
Eugénie, Paule née CADET
22 novembre 2022

TREUILLET Jeannine,
Eugénie, Marie née PETIT
23 novembre 2022

GINKO Eddy, Adam, Jean
1^{er} décembre 2022

LEROY Maurice, André, Marius
1^{er} décembre 2022

VALLÉE Liliane, Henriette,
Léontine née BOURGEOIS
5 décembre 2022

DARQUES Elisabeth
Germaine Béatrice née BIRRE
19 décembre 2022

MARCHAND Gilbert, René
20 décembre 2022

LE HEN Raymond, Antoine,
Marie
22 décembre 2022

JOUDIOU Bernard, Albert
23 décembre 2022

BIDOUX Yvette, Jacqueline
née QUETIER
28 décembre 2022

SOULCIÉ Andrée, Michelle,
Marie, Cécile née ROBIC
29 décembre 2022

BARBARA Pierre, Paul
30 décembre 2022

Tarifs municipaux

au 1^{er} janvier 2023 - en euros

ACCUEIL	
Location de matériel festif (réservé aux Fayciens) dans la limite des stocks et des disponibilités	
Barnum 3x3 (à l'unité)	20,00
Caution par barnum	150,00
Forfait tables et bancs, sans livraison	30,00
Une histoire de village (M. BELTOISE)	12,00
Martin des Loges (Mme LOUISEL)	19,00
Location courts de tennis extérieurs pour usagers à titre individuel (à l'heure)	11,00

PHOTOCOPIES COULEUR (uniquement associations fournissant le papier)	
A4 recto	0,45
A4 recto verso ou A3 recto	0,75

PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC (uniquement pour archives publiques)	
A4 recto	0,25

PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX ERRANTS CAPTURÉS PAR LA POLICE RURALE Frais de chenil extérieur - au 01/01/2023 frais réels	
Frais de prise en charge (capture) - au 1 ^{er} janvier 2023	68,00
Frais de transport au refuge - au 1 ^{er} janvier 2023	32,00

MARCHÉ ET AUTRES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC TERRESTRE	
Pour les commerçants réguliers du marché	
Le mètre linéaire	1,05
Forfait électricité	2,65
Pour les commerçants occasionnels	
Le mètre linéaire	1,35
Forfait électricité	2,65
Pour les commerçants hors marché	
Demi-journée (emplacement + électricité) jusqu'à 6h	13,00
Journée (emplacement + électricité) de 6h à 12h maximum	27,30
Toute demi-journée entamée est due	

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE	
Location à la semaine	35,00
Caution boutique éphémère	500,00

CIMETIÈRE	
Inhumation des cendres dans le jardin des souvenirs	25,00
Concession trentenaire	112,00
Concession cinquantenaire	201,00

COLUMBARIUM	
Droits de concession des cases du columbarium A :	
Durée de 10 ans	330,00
Durée de 15 ans	495,00
Durée de 30 ans	992,00

Droits de concession des cases du columbarium B :	
Durée de 10 ans	165,00
Durée de 15 ans	247,00
Durée de 30 ans	495,00

Droits de concession des cases urnes individuelles :	
Durée de 10 ans	165,00
Durée de 15 ans	247,00
Durée de 30 ans	495,00

SURTAXE EAU - PART COMMUNALE	
Sur l'abonnement :	
Compteur Ø 15	30,00
Compteur Ø 20	30,90
Compteur Ø 25	41,70
Compteur Ø 30	41,70
Compteur Ø 40	47,75
Compteur Ø 60	47,75
Compteur Ø 80	47,75

Sur la consommation :	
Tarif unique en 2023	0,50

SURTAXE ASSAINISSEMENT - PART COMMUNALE	
Sur l'abonnement :	
Sans objet (Ø)	39,79
Sur la consommation :	
Tarif unique en 2022	0,64
Taxe de raccordement au réseau assainissement	861,00

INTERVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
Tarif horaire pour un agent	25€/heure
Forfait pour utilisation de petit matériel	50,00
Forfait pour utilisation de gros véhicules	150,00

Tarifs municipaux

au 1^{er} janvier 2023 - en euros

SALLE POLYVALENTE (caution de 1500€ + assurance + 2 justificatifs de domicile)	
ASSOCIATION DE FAY AUX LOGES - SALLE COMPLÈTE	
Journée	163,00
2 jours	327,00
Week-end	380,00
ASSOCIATION DE FAY AUX LOGES - PETITE SALLE	
Journée	76,00
PARTICULIER DE FAY AUX LOGES / ENTREPRISES DE LA CCL - SALLE COMPLÈTE	
Journée	435,00
2 jours	652,00
Week-end	761,00
PARTICULIER DE FAY AUX LOGES / ENTREPRISES DE LA CCL - PETITE SALLE	
Journée	120,00
EXTÉRIEUR ASSOCIATION / PARTICULIER - SALLE COMPLÈTE	
Journée	938,00
2 jours	1407,00
Week-end	1641,00
EXTÉRIEUR ASSOCIATION / PARTICULIER - PETITE SALLE	
Extérieur association et particulier (journée)	258,00
CAUTION	
Caution principale	1500,00
Caution ménage salle complète	320,00
Caution ménage petite salle	107,00
CHAUFFAGE (DU 15/10/N AU 15/04/N+1)	
Pour les associations de Fay aux Loges	Gratuit
Salle complète, par jour	103,00
Petite salle, par jour	44,00
PÔLE D'ACTIVITÉS CULTURELLES - RÉSERVATION	
ASSOCIATION / PARTI POLITIQUE / SYNDICAT / ORGANISME PUBLIC SANS ENTRÉE PAYANTE	
SALLE RAVEL	Gratuit
SALLE RAIMU	Gratuit
SALLE GAUGUIN	Gratuit
ASSOCIATION / PARTI POLITIQUE / SYNDICAT / ORGANISME PUBLIC AVEC ENTRÉE PAYANTE	
SALLE RAVEL	21,00
SALLE RAIMU	21,00
SALLE GAUGUIN	10,50
SALLE DE BILLARD (réservation possible que par le Club de Billard) pour événements payants	26,00

BULLETIN MUNICIPAL	
Insertion encart publicitaire 1/16 ^{ème} de page	85,00
Insertion encart publicitaire 1/8 ^{ème} de page	140,00
Insertion encart publicitaire 1/4 de page	195,50

BIBLIOTHÈQUE	
Adhésion (habitant de Fay aux Loges)	gratuit
Adhésion habitant hors commune	gratuit
Nouvelle carte d'abonnement suite à perte	Coût de rachat
Indemnité de remplacement des livres non remis ou perdus	Coût de rachat

TRANSPONDEUR	
Transpondeur (trois premiers transpondeurs gratuits, payants à partir du 4 ^{ème} par association avec réservation annuelle ou convention de mise disposition)	Coût de rachat
Transpondeur perdu ou non remis par occupant d'un bâtiment communal ou d'une salle communale	Coût de rachat

PISCINE	
FAYCIENS (SUR JUSTIFICATIF DE DOMICILE)	
Moins de 3 ans	Gratuit
Enfant (moins de 16 ans)	2,60
Adulte	3,60
Visiteur non baigneur accompagnant un mineur	2,10
Carnet 12 entrées enfants	26,00
Carnet 12 entrées adultes	36,00
Groupe de 15 enfants maxi. (encadrement gratuit)	36,00
Groupe de 16 à 30 enfants (encadrement gratuit)	68,00
EXTÉRIEURS	
Moins de 3 ans	Gratuit
Enfant (moins de 16 ans)	3,50
Adulte	4,50
Visiteur non baigneur accompagnant un mineur	2,50
Carnet 12 entrées enfants	35,00
Carnet 12 entrées adultes	45,00
Groupe de 15 enfants maxi. (encadrement gratuit)	36,00
Groupe de 16 à 30 enfants (encadrement gratuit)	68,00



Cérémonie du 11 novembre

2022

retour en images

Le canal



Rénovation du gymnase E. Charreire



Le 14 juillet en famille



Le 14 juillet



Accident de la route



Café de quartier



Charpente de l'église



Le nouvel EHPAD



Jachère fleurie



Les poules de l'IME en vacances



Nouveau self



Troc aux plantes



Remise des calculatrices aux futurs collégiens



Carnaval, les Schtroumpfs



Rénovation du gymnase Charreire